

Ottignies-Louvain-la-Neuve

www.olln.be

Bulletin communal • Bimestriel n°211 - Février/Mars 2018





DÉCOUVREZ LE NOUVEAU T-ROC AU GARAGE HERMAND À CÔTÉ DE LA GARE

Et toute la gamme VW et VW Utilitaires



Ets HERMAND S.R.L. OTTIGNIES

010 / 41 34 32

Avenue des Combattants 117 - 1340 Ottignies - www.hermand.be







Ottignies-Louvain-la-Neuve

Editeur responsable :

Annie Galban-Leclef

Rédaction et crédit photographique :

Marie-Claire Dufrêne Avenue des Combattants, 35 1340 Ottignies

marie-claire.dufrene@olln.be

Réalisation:

Redline communication

Publicité

Christophe Thienpont - 0479 616 192

Le Bulletin communal est imprimé sur papier 100% recyclé Cyclus. Nous entendons ainsi œuvrer à la protection de l'environnement.

La Ville sur internet : www.olln.be

Ville universitaire jumelée avec Jassans-Riottier (France), Veszprem (Hongrie) et Tiassalé (Côte d'Ivoire. Pacte d'amitié avec Masaya (Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans l'entité et désireuses de recevoir le Bulletin communal peuvent en faire la demande au service Information.

Pour le bulletin d'avril/mai 2018, dépôt des articles avant le 5 mars et des insertions publicitaires avant le 11 Janvier

Couverture:

Robert et Jeanne Marchal, du Petit-Ry, ont participé au goûter de Noël organisé – pour les aînés, mais pas seulement – le 27 décembre. Madame, Monsieur,

C'est avec grand plaisir que je vous invite à découvrir ce premier Bulletin de 2018, dont le dossier est consacré aux séniors. Prendre soin des aînés, voilà bien un enjeu de plus en plus important dans notre société actuelle. En effet, nous vivons plus longtemps, et en meilleure forme, conséquence heureuse du progrès médical couplé à une amélioration générale des conditions de vie. En Belgique, ces 20 dernières années, l'espérance de vie a augmenté en moyenne de plus de deux mois chaque année, et est passée en 2016 à 83,8 ans pour les femmes et à 79 ans pour les hommes. Dans notre commune, les plus de 65 ans représentent aujourd'hui plus de 17 % de la population.

Afin de permettre à tout un chacun une vie digne, quel que soit son âge, il y a de nombreux défis à relever. Logement, transports, accès aux services et aux soins de santé, loisirs, sport... tous les secteurs de la vie locale sont amenés à s'adapter à cette réalité du vieillissement de la population.

Notre Ville souhaite prendre soin de ses aînés, et leur offrir les meilleures conditions de vie possible. Nos deux centres urbains sont particulièrement attractifs, de par l'importante offre de services qui s'y retrouve et la belle qualité de vie qui en découle. Nous organisons également une série d'activités à destination spécifique des aînés (goûter des Fêtes de Wallonie, cours de gym et de cuisine, groupes de parole, conférences, spectacles, journées sportives...). Mais nous souhaitons avant tout rester à l'écoute des besoins de chacun: notre agent communal dédié aux aînés est à votre disposition pour vous aider, vous conseiller et vous orienter.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez tout d'abord un répertoire des différents services spécifiques qui s'offrent aux séniors dans notre Ville, classés par thématique. Nous vous présentons également deux nouveaux projets. Le premier, la «boîte jaune», permet aux séniors isolés de mettre à disposition des divers services de secours toutes les informations nécessaires sur leur situation familiale et de santé (afin de gagner du temps lors d'une intervention urgente), tandis que le second a pour but de favoriser le développement de l'habitat Kangourou dans notre Ville.

Je vous souhaite une bonne lecture!

Julie Chantry, échevine des Aînés

• Aînés	5
• Mis à l'honneur	11
Nouvelles de la Ville	17
Social	29

• Environnement	33
• Culture	37
• Loisirs	40
• Tribune libre	44





Consultez-nous!

Avenue de Jassans 58, 1342 Limelette

Tél. +32 (0)10.41.42.43

www.piersoncestbon.be







La boîte jaune des séniors

Sorte de boîte à tartines à ranger dans le frigo, elle contiendra toutes les informations médicales vous concernant. Pour gagner du temps en cas d'urgence.

ascale Verraghenne, assistante sociale au sein du service Social de la Ville, se souvient de son inefficacité lorsque l'aide familiale et les pompiers sont venus frapper chez elle: son voisin âgé avait fait un AVC, pouvait-elle renseigner une personne de contact ?

« Je ne connaissais pas sa famille, ni le nom de son médecin traitant. Je ne savais pas non plus s'il prenait des médicaments. »

Aussi, lorsqu'elle a entendu parler des «boîtes à tartines» pour séniors (une initiative québecquoise déjà reprise notamment par la police boraine), elle en a fait part à l'échevine en charge des Aînés Julie Chantry. Qui a décidé d'en faire profiter les aînés d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

«Il s'agit d'une boîte que les séniors rangent dans le frigo et qui contient toutes les informations nécessaires en cas d'urgence: le groupe sanguin, le nom du médecin traitant, les personnes à prévenir, les maladies, les allergies, les médicaments pris régulièrement, une fiche d'identité, une vignette de mutuelle...», détaille l'assistante sociale. «Les services de secours - pompiers, ambulanciers... mais aussi les infirmières à domicile, les aides familiales, les médecins...seront prévenus de la mise en place de ce système dans notre ville. En cas d'urgence, si la victime ne peut pas s'exprimer, ou en cas de disparition, ils iront directement chercher la boîte dans le frigo: on gagnera un temps précieux.»

Boîte offerte

La Ville va offrir une boîte (jaune, de 18x13x7cm) à tous ses habitants de 65 ans et plus, contenant un formulaire à compléter. Il sera possible de se la procurer à l'administration communale à Ottignies et à l'antenne communale de Louvain-la-Neuve, dès le 1er mars. Egalement lors des permanences dans les maisons de quartiers: le

jeudi 1er mars, de 14 à 16h, à la Chapelle aux Sabots ; le mardi 6 mars, de 10 à 12h, au Buston ; le jeudi 8 mars, de 10 à 12h, au Bauloy.

Les nouveaux habitants concernés recevront la boîte au moment de leur inscription. Une mise à jour sera effectuée tous les ans – à l'approche de la journée internationale des séniors, le 1er octobre – pour remettre la boîte aux anciens habitants qui ont eu/auront 65 ans dans l'année.

Ils sont 5341 à avoir été recensés, aujourd'hui. Les premières boîtes seront distribuées ce printemps: les séniors recevront un courrier les invitant à venir la chercher (gratuitement!).

« Il faudra que nos séniors pensent à mettre leurs informations à jour régulièrement. Nous le leur rappellerons !» ■

Goûter de Noël

On a dansé à Céroux, le 27 décembre.

e goûter de Noël organisé par la Ville et le club de ballepelote d'Ottignies connaît un succès grandissant. Ils étaient 127 inscrits pour la 3° édition, le 27 décembre à la salle Jules Ginion de Céroux (pour 80 inscrits lors de la première édition et une centaine l'an dernier).

« La Ville met la salle à disposition, se charge de trouver l'animation musicale et offre l'apéritif», explique l'échevin des Fêtes et des Sports Benoît Jacob. «Le club de ballepelote assure tous les aspects pratiques: la mise en place de la salle, le bar, les tartes, la tombola... Il propose d'aller chercher les participants à domicile, s'ils ne peuvent pas se rendre à Céroux par leurs propres moyens.»

L'échevine en charge des Aînés Julie Chantry était aussi de la fête. ■





A votre service

LOGEMENT

Résidence-Services CPAS:

Le Moulin (Ottignies):
36 logements pour séniors
autonomes, restaurant ouvert
aux personnes extérieures (le
menu est publié sur www.olln.be,
rubrique « séniors »).
010 / 43 65 70.

Maisons de repos (et de soins) privées

- Le Chenoy (Ottignies): 126 lits, dont 60 avec soins, pas de courts séjours. 010 / 41 07 87.
- Le Colvert (Mousty): 82 lits, dont 25 avec soins, pas de courts séjours. 010 / 62 05 11.
- Malvina (Limelette): 66 lits, dont 20 avec soins et 6 pour courts séjours. 010 / 42 14 50.
- Résidence de Lauzelle (Louvain-la-Neuve):
 37 lits, dont un pour courts séjours.
 010 / 45 11 42.

Interventions financières pour l'aménagement de son logement

AVIQ (Agence pour une VIe de Qualité):
demande à introduire avant 65 ans. 0800 / 16 061.

- Province du Brabant wallon: prime à l'adaptation du logement pour personnes âgées: 010 / 23 60 93.
- Fonds du logement de Wallonie : prêt intergénérationnel : 071 / 20 77 11.

Brico-dépannage via Solidaris (010 / 84 96 40) **et ASD** (02 / 386 43 73).

Alternatives en matière de logement :

ASBL Habitat et Participation: 010 / 45 06 04.

Habitat groupé de 7 maisons «Le petit béguinage de Lauzelle»: 010 / 45 76 11.

En cours de construction:

Domaine de Balzat, village du bien-être. Maison de repos et de soins de 150 lits (dont un centre de jour de 10 places et deux unités de 15 places pour des résidents désorientés) et une résidence-service de 34 appartements pour séniors autonomes. Ouverture janvier 2020. 0800 / 93 430.

En projet :

La Mégisserie, maison de repos publique à Mousty

ASBL 1 toit 2 âges:

met en relation des étudiants à la recherche d'un logement et des séniors/familles prêt(e)s à les héberger pour disposer d'un complément de revenu, d'une compagnie, d'une aide occasionnelle. 0499 / 34 00 88.

Senoah (ex-Infor Home):

aide les séniors, leur famille et leurs « aidants » proches à rechercher un lieu de vie adapté : maison de repos, résidence services, centre de jour, lieu d'accueil temporaire ou services de maintien à domicile. Elle donne des conseils sur la législation relative à l'hébergement et l'accueil des personnes âgées. 070 / 24 61 31.

SÉCURITÉ

Police d'Ottignies-Louvain-la-Neuve:

• Urgences: 112

Non-urgent: 010 / 43 63 65.

MALTRAITANCE

Respect-Sénior,

agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés: 0800 / 30 330 (gratuit. En semaine, de 9 à 17h).

DEUIL

ASBL Vivre son deuil,

rue du Culot, 15b, à Céroux-Mousty. Rencontres pour personnes endeuillées. 010 / 45 69 92.

SANTÉ ET LOISIRS

Organisations Ville-CPAS

- Gymsana et ateliers de cuisine à la Résidence du Moulin. 010 / 43 65 11;
- Groupes de parole à la Résidence du Moulin (avec la Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé). 010 / 43 65 11 :
- Conférences, goûter des séniors, places de théâtre à prix réduit... Inscrivez-vous, pour être tenu informé : 010 / 43 61 70.

Les Aînés en fête: activités tous les lundis, à Louvain-la-Neuve (repas, ateliers, conférences, cinéma...): 010 / 45 12 48.

Université des Aînés (UDA)

A Louvain-la-Neuve: 010 / 47 41 96.

ASBL « Atoutage »

Festival du film intergénérationnel, projets intergénérationnels. 010 / 45 45 08.

Kot à projet « Kap séniors »

Promeut les relations intergénérationnelles à Louvain-la-Neuve. 0479 / 11 01 42 kapseniors@kapuclouvain.be

Groupes de la mémoire

Modules organisés à la Maison de la Citoyenneté d'Ottignies. 010 / 81 31 01 (poste 2).

Pass-sports

(Centre Sportif Local Intégré des Coquerées CSLI, à Mousty): 10 séances de sport pour 20€, à choisir parmi plusieurs disciplines, dont deux réservées aux aînés: net volley et zumba gold.

Journée sportive pour les séniors (CSLI-ENEO) au CSLI des Coquerées: www.eneosport.be

Centre de réadaptation sportive pour cardiaques

Activités adaptées (gymnastique, stretching, volleyball, badminton) au CSLI des Coquerées: 010 / 61 50 75.

Amicale socialiste des séniors

Amicale des pensionnés Familia 010 / 41 99 70.

Les Aînés de Rofessart 010 / 22 23 91.

Vie féminine Ottignies 010 / 41 35 19.

Les copains du Moulin

(activités à la résidence du Moulin d'Ottignies, ouvertes à tous les séniors): 010 / 43 65 11.

Cours de lecture sur les lèvres

A Louvain-la-Neuve, les mardis de 10 à 11h: 0477 / 24 90 88

Alzheimer café, le 4e lundi du mois, de 14 à 16h, à la Maison de la Citoyenneté d'Ottignies: 02 / 510 61 88.

Ateliers mémoire active

A Louvain-la-Neuve: 010 / 45 20 12.

Eneo, mouvement social des aînés. www.eneo.be

Goûter des séniors à l'occasion des Fêtes de Wallonie

En septembre (chaque année, plus de 200 participants). www.fetesdewallonie.be





« Activités et citoyen » — Affaires sociales Espace du Cœur de Ville, 2, à Ottignies. 010 / 43 61 70

Pour:

- Demande d'allocation d'aide aux personnes âgées (handicap plus de 65 ans) ;
- Demande de pension ;
- Permanences par un inspecteur de l'Office National des Pensions: 1^{er} et 3^e mercredis du mois, de 9 à 12h et de 13h30 à 15h30, sans rendez-vous;
- Tous problèmes administratifs et sociaux ;
- Octroi des sacs biodégradables pour la collecte des déchets verts (ce n'est pas spécifique pour les personnes âgées).



 Chèques taxi: pour les 60 ans et +.
 Des conditions de revenus sont requises, pour pouvoir acheter pour 2€ un chèque qui a une valeur de 5€ (statut «BIM»).
 Info: 010 / 43 61 76

(service Social de la Ville).

- Bus 3x20: gratuit pour les 3 x 20 ans, il sillonne la ville chaque semaine afin de permettre aux aînés de faire leurs courses dans le centre-ville d'Ottignies.
 Info: 010 / 43 61 70 (service Social de la Ville). L'horaire est publié sur le site www.olln.be (se déplacer/se déplacer en bus)
- Cap BW: transport pour les personnes à mobilité réduite : 0800 / 17 420 (gratuit), de 8 à 16h.

- **Télévigilance. Télé-Secours** 02 / 478 28 47, ou via votre mutuelle.
- Repas chauds du CPAS: entre 4 et 10€ le repas (sur base des revenus). 010 / 43 65 70.
- Soins et services: service d'aide aux familles du CPAS: 010 / 43 65 60; ASBL Cado (Coordination des soins et services à domicile), dans les locaux du CPAS (010 / 43 65 25), ou via votre mutuelle.
- Projet commercial « Oh Granny » (allée de Clerlande, 3, à Ottignies. 010 / 28 01 88): service traiteur quotidien, entretien de votre jardin, réaménagement de votre habitation, service de conciergerie, service hommes à tout faire, infirmières à domicile, transport...
 Tarifs sur le site www.ohgranny.be
- Maison Croix-Rouge: accompagnement des personnes isolées, location de matériel paramédical (lits électriques, chaises roulantes, béquilles...).
 O10 / 41 88 66.
- « Keracœur »: ergothérapie à domicile pour patients Alzheimer, aide au maintien à domicile, répit pour aidants proches... 0495 / 49 02 19, http://keracoeur.123website.be



PARTICIPATION

Conseil Consultatif des Aînés:

Il se réunit plusieurs fois par an, en journée. Tous les habitants désireux de s'investir dans la vie locale (projets qui concernent les aînés) peuvent en faire partie. Inscriptions auprès du service Social de la Ville: 010 / 43 61 70.

Philippe Allard, président: allard.pseg@gmail.com

Un contrat pour les kangourous

Notre Ville innove, avec son contrat de commodat pour les candidats au logement Kangourou. Cette formule permet aux personnes âgées de mieux vivre chez elles, grâce à un voisinage bienveillant (qui, lui, bénéficie d'un logement à moindre coût). Sans impact d'ordre fiscal, puisqu'un sous-numéro est créé pour la maison.



Roselyne habite désormais chez Nicole Lewalle. Elles ont signé le contrat de commodat, le 11 janvier à la Ville.

l aura fallu plus de deux ans, mais une solution vient d'être trouvée.

«Enfin!», s'exclame l'Ottintoise Nicole Lewalle, qui n'a pas lâché les services de l'administration d'une semelle (et elle a bien fait).

« Mon premier courrier au bourgmestre date de décembre 2015. Je lui faisais part de notre intérêt pour la formule d'habitat Kangourou - mon mari et moi avions lu un article à ce sujet, dans le Bulletin communal - et lui demandais comment pouvoir accueillir quelqu'un chez nous sans que cette personne soit à notre charge. »

Bonne question! Qui ne se pose pas pour l'accueil d'un(e) étudiant(e) qui reste domicilé(e) chez ses parents, mais concerne l'accueil de toute personne qui n'a pas d'autre domicile.

«Agés de plus de 80 ans et disposant d'un appartement à l'étage de notre maison, nous trouvions la formule sécurisante et rassurante. Notre idée était de loger quelqu'un gratuitement en échange de quelques menus services (le repassage, les poubelles à sortir). C'était une présence dans la maison, notamment pour la nuit.»

Les services Urbanisme, Logement, Juridique, Social... se sont penchés sur ce dossier. Alors que la maison ne comportait qu'un seul numéro, la personne accueillie allait forcément se retrouver dans la composition de ménage de M. et Mme Lewalle. Avec

le risque pour eux d'être considérés comme responsables en cas de problème: saisie des biens...

Une belle histoire

Le couple accueillait déjà une Rwandaise, qui était domiciliée à Charleroi mais avait cherché - via la paroisse - à se rapprocher de Louvain-la-Neuve. Une personne charmante, bien élevée, « parfaite», la qualifie Nicole Lewalle. Si bien que celle-ci n'a pas attendu qu'une réponse soit trouvée à sa question avant d'accepter que cette personne fasse partie de sa composition de ménage.

« Tout s'est magnifiquement passé. Nous lui avons appris à nager et à conduire, nous l'avons aidée à retrouver un boulot. Quand je m'absentais pour la journée, elle réchauffait le dîner, emmenait mon mari faire le tour du jardin. Elle est restée quatre ans chez nous, avant de rencontrer un compagnon, avec lequel elle vient d'avoir des jumeaux. Elle est devenue un peu notre fille et nous, ses parents. Même si elle était tout à fait indépendante. »

Une belle histoire, que M. et Mme Lewalle souhaitent réitérer. Mais dans un cadre clair, avec un contrat qui les couvre en cas de difficultés.

« Nous avons déjà notre candidate au logement: une réfugiée elle aussi du Rwanda, qui séjourne actuellement à Courtrai, avec sa fille de 16 ans, alors qu'aucune des deux ne parle le néerlandais. La demoiselle devrait être scolarisée en français pour ne pas mettre ses études en péril.»

Contrat de commodat

Au moment de boucler ce Bulletin. les démarches administratives se terminent. Le 12 décembre, le Conseil communal s'est prononcé en faveur d'un contrat de commodat pour les candidats au logement Kangourou. Grâce à celui-ci, la maison sera divisée temporairement et comportera un sous-numéro. la personne accueillie n'entrera pas dans la composition de ménage de celle qui l'accueille. Elle ne s'acquittera pas d'un loyer mais devra payer les charges. Et rendre quelques services.

« J'ai rencontré l'échevine en charge du Logement, les services de la Ville sont venus voir l'appartement, j'ai participé à la discussion qui a permis d'aboutir à cette solution», raconte Nicole Lewalle. « Il paraît que j'ai ouvert des portes et que cela fera jurisprudence. J'en suis ravie, même si j'aurais aimé que ça aille plus vite! Evidemment, les juristes doivent envisager tous les cas de figure et prendre les précautions nécessaires. »

L'Ottintoise espère que d'autres séniors de notre Ville profiteront de cette formule de logement. Elle permet aux personnes âgées de mieux vivre chez elles, grâce à un voisinage bienveillant (qui, lui, bénéficie d'un logement à moindre coût). Les deux parties sont gagnantes.

«Plusieurs de mes copines sont intéressées. Certaines accueillent déjà quelqu'un à la maison, mais jusqu'à présent, dans un cadre boiteux. Le contrat de commodat va permettre de clarifier les situations.»







Crédits hypothécaires Credit Connect BE200.862.030

Rue Haute, 11 à 1340 Ottignies LLN philippe.laperche@outlook.be 0477 44 35 48 www.opsis-insurance.be

Assurances Placements OPSIS SPRL 0472 110 084





Le Cœur de Soie Espace du Cœur de Ville, 24 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve 010 41 44 71

C'est devenu une coutume! Au cours de la soirée des vœux aux corps constitués, le 19 janvier au Centre culturel d'Ottignies, le bourgmestre et les échevins ont souhaité mettre à l'honneur quelques habitants/associations de notre commune qui se sont distingué(e)s depuis plusieurs années dans différents domaines.

Des parcours exemplaires, des vies riches de sens, qui suscitent le respect et l'admiration. Nous vous les présentons dans les pages qui suivent.

Le discours du bourgmestre Jean-Luc Roland est à lire sur notre site www.olln.be

Horizons Neufs

ous l'avez lu dans le Bulletin communal n°210 de décembre dernier: Horizons Neufs vient d'obtenir le titre d'association «royale». Ce titre est accordé par le Roi à des associations belges ayant 50 ans d'existence ininterrompue. D'autres critères sont pris en compte: l'engagement sociétal, l'honorabilité, la bonne gestion, la vitalité de l'association...

En remettant ce titre à Horizons Neufs, le 7 novembre, le gouverneur Gilles Mahieu a constaté que l'association était déjà royale avant même de recevoir le titre officiel, tant son action est importante pour notre ville et au-delà.

Horizons Neufs accueille et héberge 74 adultes handicapés mentaux – ils ont entre 20 et 74 ans – dans trois services résidentiels («La Serpentine» au Biéreau, «La Cognée» à l'Hocaille et «La Lisière» à Lauzelle), plusieurs logements supervisés («De Toi à Toit») et deux services de jour («La Baraque» et «L'Argentine»).

« Nous devrions atteindre 80 bénéficiaires à la fin de cette année, et plus encore par la suite, avec le développement de notre service de logements supervisés», annonce le directeur Grégory de Wilde. « Nous allons bientôt aménager une nouvelle maison, pour 4 personnes, dans un logement privé de Louvain-la-Neuve. Les bénéficiaires pourront y développer leur projet de vie en autonomie, avec un soutien



Toute la famille d'Horizons Neufs était présente à l'hôtel du gouverneur, le 7 novembre, pour la remise du titre «royal» à l'ASBL.

éducatif limité mais régulier, que nous pouvons assumer sur fonds propres, grâce à nos généreux donateurs.»

L'ASBL emploie 73 travailleurs: essentiellement des éducateurs/accompagnants, mais aussi 9 infirmiers/aides-soignants, 6 «maîtres de maisons» (en charge de la gestion domestique), 6 administratifs, des techniciens, un service psychosocial...

18 nouveaux lits, rue des Artisans

Horizons Neufs vient aussi de s'entendre confirmer le soutien de 2 millions d'euros de la Région pour la construction d'une maison d'hébergement pour 18 personnes, adaptée aux personnes handicapées âgées (unique en Wallonie). Elle comportera six lits «cantou» (pour personnes démentes) et six lits médicalisés, deux ascenseurs...

Les travaux devraient débuter en 2019, à la rue des Artisans (dans le quartier de La Baraque), pour une

ouverture espérée en 2020. Cette maison remplacera «La Cognée», dont le bâtiment sera réaffecté à un autre projet du type logement supervisé.

« On pense à un kot à projet dans un premier temps. A terme, ce bâtiment devrait être détruit et remplacé par un autre, plus adapté. Nous souhaitons y développer un habitat groupé mixte, pour personnes handicapées et non handicapées, qui offrira une véritable plus-value citoyenne: chambre d'hôtes...».

L'accueil de jour s'étend aussi, de même que les bénévolats au bénéfice de la communauté: dans les crèches, les maisons de repos, les écoles, les bibliothèques, les restaurants universitaires... Une personne a été engagée à mitemps, sur fonds propres, pour les développer. Elle organise aussi des ateliers qui ont une utilité sociale: le tri des bouchons/le broyage des bouchons de liège, et la table d'hôtes (désormais, le mercredi à 12h3O: on vous la recommande).



Les bénévoles des magasins du monde Oxfam

l'initiative de Yolande Guilmot - conseillère communale décédée inopinément en décembre notre Ville s'est engagée dans la campagne «Communes du commerce équitable » coordonnée par Oxfam. L'objectif est de soutenir les produits issus du commerce équitable qui ne peuvent être produits chez nous (café, thé, certains jus de fruits...) et les produits issus de l'agriculture durable locale. Il s'agit de garantir une juste rémunération aux producteurs du Sud, mais aussi à ceux de notre commune et des alentours.

Ottignies-Louvain-la-Neuve est riche d'initiatives qui vont dans ce sens. Mais pour obtenir le label «Commune du commerce équitable», la Ville doit remplir six critères officiels. Parmi ceux-ci, le Conseil communal doit voter une résolution en faveur du commerce équitable - il l'a fait le 17 octobre - et engager l'administration à consommer du café équitable ainsi qu'un autre produit équitable au moins.

« Ottignies-Louvain-la-Neuve remplit cette imposition depuis plusieurs années», annonce Claire Thomas, bénévole du magasin Oxfam de Louvain-la-Neuve. « En 2017, l'administration a commandé 121 kg de café (484 paquets). Nous fournissons également du jus d'orange et du sucre; les boissons pour le bal annuel des sixièmes primaires, et récemment pour le cocktail des mini-entreprises. »

Les commerces et établissements horeca de la commune doivent être invités à proposer au moins deux produits équitables, solidaires et/ou locaux à leurs clients. Les entreprises, institutions, associations et écoles doivent consommer pareils produits, et



Jean et Myriam De Coninck-Nelis consomment et offrent des produits équitables. Habitués du magasin Oxfam de Mousty, ils ont découvert la bonne ambiance de celui de Louvain-la-Neuve, le 15 janvier.

sensibiliser leurs travailleurs ou élèves au commerce équitable.

La Ville doit informer les habitants de sa participation à la campagne et organiser un événement de sensibilisation, chaque année. Pour 2018, c'est fait, puisque les bénévoles des magasins du monde ont été mis à l'honneur à l'occasion de la cérémonie des vœux, le 19 janvier (au cours de laquelle des cadeaux équitables ont été offerts).

Un Comité de pilotage sera composé d'acteurs locaux, qui stimuleront d'autres activités (des petits-déjeuners équitables et/ou à base de produits locaux, par exemple).

La 2º après Nivelles ?

La candidature au label sera examinée par Oxfam et remise de façon officielle, en présence de la presse.

Nivelles est la seule commune du Brabant wallon à être déjà labellisée. Waterloo et Grez-Doiceau sont candidates. La Province aussi, qui souhaite être la première province équitable du pays. Avant la Belgique, désireuse d'être reconnue «Pays du commerce équitable» en 2020.

« La Flandre a une grosse longueur d'avance. Mais si beaucoup de choses doivent encore être mises en œuvre dans les communes de Wallonie, pour Ottignies-Louvain-la-Neuve, il devrait s'agir d'une simple formalité. »

Succès grandissant

Le magasin du monde Oxfam existe depuis la création de Louvain-la-Neuve, à proximité de la Grand-Place. Au départ, il était tenu par des étudiants et ouvert de façon irrégulière: uniquement en semaine, jamais pendant les vacances et les périodes de blocus.

« Les étudiants ont sollicité les habitants pour élargir les horaires. Aujourd'hui, le magasin tourne avec une bonne vingtaine d'habitants réguliers, les 12 étudiants du kot Oxfam et une dizaine d'autres bénévoles plus occasionnels», rappelle Annou Mercier, bénévole. « Notre local s'est agrandit il y a quatre ans, quand nous avons pu bénéficier aussi de l'espace où se trouvait la maison des jeune. »

Et ce n'est pas encore assez

grand! La gamme d'articles est de plus en plus étendue et la demande augmente. C'est une excellente nouvelle!

« Nous avons constaté un changement de mentalité, ces dernières années. De plus en plus d'habitants souhaitent acquérir des produits équitables et solidaires. Pour les fêtes, beaucoup ont poussé la porte du magasin à la recherche de cadeaux qui ont du sens», se réjouit Claire Thomas. « Il faut dire que l'artisanat a gagné en qualité. Les professeurs de musique recommandent nos tambourins: nos bols tibétains ont beaucoup de succès, comme les écharpes en laine ou en soie, le textile en alpaga pur, les bijoux, les jeux pour enfants et les produits

de soin. Nous acceptons les paiements en Talents, la monnaie locale.»

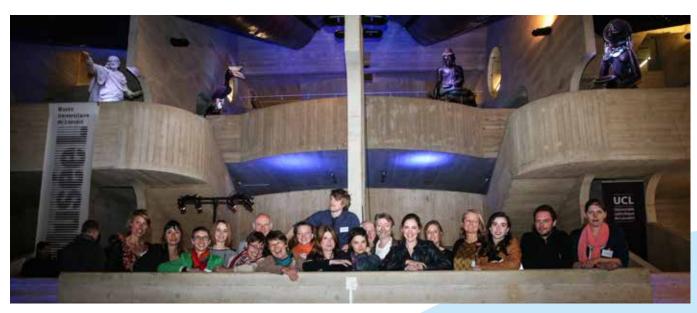
Au niveau alimentaire, les barres au sésame et barres à la mangue se vendent comme des petits pains, de même que les biscuits au quinoa, les cookies, les petites bouteilles de jus tropical et le chocolat noir! Le «pisco» aussi, un alcool produit au Chili et au Pérou, que les Latinos sont ravis de trouver à Louvain-la-Neuve.

Petit-déj' mi-novembre

Le magasin du monde du boulevard Martin (Ottignies) n'existe plus, mais Oxfam a toujours son magasin de vêtements de seconde main à l'avenue Provinciale, à Mousty. Il est tenu par une trentaine de bénévoles, qui trient et étiquettent les vêtements (en bon état) qu'on leur dépose. Le magasin est ouvert du mardi au samedi, l'après-midi uniquement.

Les prochains petits-déjeuners du monde auront lieu le week-end des 17-18 novembre : 300 personnes y assistent chaque année, dans les locaux du lycée Martin V, aux Bruyères. Pourquoi ne pas en organiser un dans votre quartier, comme le fait l'habitat groupé du Bois del Terre au Blanc-Ry ? Renseignez-vous ! ■





L'équipe du Musée L.

L'équipe du Musée L

ous lirez le compte-rendu de l'inauguration du Musée L - ainsi que son calendrier pour février/mars - dans notre rubrique Culture.

En apprenant le choix du Collège de mettre son équipe à l'honneur le 19 janvier, la directrice du musée Anne Querinjean s'est dite très heureuse que la Ville souligne ainsi la qualité du nouvel outil mis à la disposition de ses habitants.

«Le Musée L, musée urbain et universitaire, ambitionne de rayonner largement au niveau de sa ville, de sa province et de son pays», insiste-t-elle. «Il est reconnu en catégorie B par la Fédération Wallonie-Bruxelles et à ce titre, reçoit une subsidiation de 92.000€. L'entièreté du budget et des frais de fonctionnement sont supportés par l'UCL. Nous entendons demander une reconnaissance en catégorie A, car le musée remplit les conditions

pour l'obtenir: multilinguisme, services aux publics, programme culturel et scientifique, expositions temporaires...»

Le Musée L assure les trois grandes fonctions et missions muséales - conserver, communiquer et étudier - avec un staff de 20 personnes. Il dispose d'une équipe de gardiennage en sus. ■



Pomme et Jacques Benthuys



Pomme et Jacques Benthuys.

Is fêteront leurs 50 ans de mariage l'an prochain. Pomme et Jacques Benthuys habitent la rue de la Chapelle (Ottignies) depuis 1976, dans la maison des grands-parents de Jacques.

Très impliqués dans leur quartier, ils y font partie du collectif Syrimont (mis à l'honneur en janvier 2017), qui vient en aide à deux familles de réfugiés syriens installées dans notre ville. Jacques a joué le rôle d'intermédiaire entre les habitants et le CPAS, au moment de la constitution du collectif. Depuis lors, ils encouragent cette initiative en lui apportant leur soutien financier ainsi que des aides ponctuelles: administratives, pour un transport, un déménagement...

Pomme est aussi bénévole pour l'Opération 11.11.11, depuis plus de 35 ans. Simple vendeuse au départ, elle en est devenue la coordinatrice locale, chargée de motiver une équipe de quelque 80 personnes. Il faut les contacter (dès le mois d'octobre), demander les autorisations aux grandes surfaces, monter les stands, veiller à ce qu'il y ait assez de produits, déposer le résultat des ventes à la banque, faire la comptabilité, organiser

le souper annuel... Solliciter les écoles, car le volet «sensibilisation» est au moins aussi important que la vente. Grâce à une vigilance de tous les instants, l'Opération rapporte près de 16.000€, dans notre ville.

Professeure de maths, elle a apporté son aide aux adolescents qui fréquentaient l'école de devoirs du Bauloy, pendant quatre ans. Elle est présidente de la consultation des nourrissons de Mousty, depuis 11 ans. Une fois par mois, elle y accueille les familles et pèse les bébés, une tâche qu'elle adore. Mais la fonction de présidente implique aussi de gérer l'équipe, trouver des médecins, acheter du matériel pédiatrique et des jouets, procéder au paiement du loyer, des charges, des prestations...

Avec Jacques, ils forment un duo inséparable et complice. Ils ont chacun leurs activités mais se retrouvent au CA de la Maison de la Laïcité Hypathia d'Ottignies, pour y décider notamment du programme d'activités. Jacques y a proposé la création d'un club photo, qui regroupe des photographes débutants et d'autres confirmés.

24 ans à l'exécutif communal

Jacques a formé de nombreux étudiants en électro-technique, à l'Institut Supérieur Industriel de Bruxelles (ISIB). Il a pris sa retraite politique fin décembre 2016, après 24 ans à l'exécutif communal (bourgmestre d'août à décembre 1994, échevin de 1989 à 2012: Enseignement, Culture, Droits de l'Homme, Nord-Sud, Energie, Participation, Bâtiments...) et 35 ans de mandat en tant que conseiller communal.

« J'ai toujours considéré que l'école était un moyen pour ramener l'égalité des chances dans la vie. C'est l'attribution à laquelle je tenais le plus», dit-il. « J'ai eu la chance de pouvoir créer l'école primaire de Lauzelle en pédagogie nouvelle et d'initier une école secondaire en pédagogie nouvelle (l'antenne de l'athénée ARO) à Lauzelle également. Il a fallu batailler pour obtenir les moyens de la part des gouvernements, le Brabant wallon étant considéré comme une province riche.»

L'ancien échevin de la Culture se souvient de ses 15 années de présidence de l'académie intercommunale de musique, de danse et des arts de la parole, de ses 18 années de présidence du Centre Culturel du Brabant Wallon (CCBW), de la création de notre Centre culturel, du Prix Renaissance de la Nouvelle, de la Biennale d'art contemporain...

Il faut aussi rappeler qu'il fut le premier échevin des Droits de l'Homme de Belgique et qu'en tant qu'échevin des Bâtiments, il a œuvré à la construction de l'antenne communale à Louvain-la-Neuve, de la salle des mariages à l'arrière de l'hôtel de ville d'Ottignies, à la construction d'un bâtiment pour le service Travaux au Blanc-Ry, à la rénovation de la Ferme du Douaire et de la Ferme du Biéreau...

Jacques est toujours le président des Amis de la morale laïque et de la SPABS (Société Publique d'Administration des Bâtiments Scolaires) du Brabant wallon, administrateur du Conseil de l'Enseignement (le pouvoir organisateur de l'enseignement communal francophone) et membre de la Commission des transports scolaires du Brabant wallon. ■

Les membres du PCDN

Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) a 20 ans.



Entretien de la cressonnière de Pinchart.

n «audit nature» réalisé 1997 a permis d'inventorier les éléments essentiels du maillage écologique, dans notre ville. Des fiches ont été élaborées, avec des propositions d'aménagements: gestion écologique des espaces publics (réduction des pesticides, fauchage tardif...), création d'espaces favorables à la biodiversité, restauration/ plantation de saules têtards et de haies, conception écologique des zones d'habitat/parcs scientifiques. protection de la qualité des cours d'eau, valorisation des chemins creux et des vergers hautes-tiges...

Certaines propositions concernaient la mise en valeur de propriétés spécifiques: les étangs du Bois du Buston, l'aulnaie à laîches du Bois des Rêves, la roselière du Blanc-Ry, les sablières de Mousty et du Corbeau. la cressonnière et les fond humides de Pinchart, les anciennes briqueteries du Bon Air...

Aujourd'hui, le PCDN compte une vingtaine de membres - habitants bénévoles et représentants d'institutions (UCL, Contrat de Rivière, Maison du Développement Durable, Natagora, étudiants des kots à projets...) - qui programment des activités « nature » tout au long de l'année.

«Mon bol d'oxygène»

Roger Jacquet, Ludovic Petre et Noël Dekeyzer sont parmi les plus actifs, au sein du PCDN.

« Je suis enfermé dans un bureau toute la journée, alors les projets pour lesquels on sue avec les pieds dans la gadoue, c'est mon bol d'oxygène!», confie le premier, chimiste chargé de la gestion des pollutions au sein du groupe Solvay.

«L'environnement me passionne. Je suis ornithologue depuis que j'ai 15 ans, j'ai fait des études en horticulture/art floral, suivi une formation de guide nature...», déclare le second.

Quant au 3e, qui a rejoint le groupe à l'âge de la pension, il y a 8 ans: « Je voulais m'impliquer dans la vie de la commune, être un citoyen actif.»

Roger Jacquet se souvient des premières années, des relations conflictuelles entre les naturalistes (« qui étaient un peu rentre dedans») et les fermiers qui bloquaient tout. « Cela s'est calmé. Les naturalistes les plus acharnés ont claqué la porte, les fermiers ne participent plus aux réunions», constatet-il. «Je regrette qu'il n'y ait pas plus de citoyens qui mettent la main à la pâte. Certains viennent nous présenter des projets mais attendent que la commune fasse tout pour eux: qu'elle retourne la terre, qu'elle plante, qu'elle fauche, qu'elle installe des clôtures... Il y a beaucoup de doux rêveurs. Heureusement, la Ville peut compter sur une éco-conseillère très efficace.»

Rejoignez l'équipe

Mettre la main à la pâte, nos trois comparses le font souvent. Notamment sur le site de l'ancienne cressonnière de Pinchart, à la rue des Prairies.

La prochaine activité aura lieu le 24 février. Comme chaque année à cette époque, les membres du PCDN, aidés de plusieurs habitants, placeront des bâches à proximité des étangs du Buston et à la rue Charles Dubois. Grâce à ce système, ils éviteront à quelque 3000 batraciens de devoir traverser la route au moment de leur migration (lire page 34).

« Après quoi, il y aura le nettoyage de la Dyle avec le Contrat de Rivière, avant la descente en kayak prévue en avril. Nous participerons aussi aux activités d'éradication de la balsamine, à la bourse aux semences organisée par la MDD... et bien sûr, à la Fête de la Pomme, fin octobre.»

Après 20 ans, on peut parler d'un bilan positif. Le PCDN a été à l'initiative ou a soutenu les actions de la Ville en matière de fauchage tardif, suppression des pesticides, compostage, utilisation du broyat, achat du petit bois voisin de la cressonnière au tienne de Loche...

Quant aux souhaits pour les 20 ans à venir: replanter des bosquets et/ou des haies, tailler les saules têtards, participer à la gestion des nouveaux bois communaux... et pouvoir compter sur de nouveaux membres dynamiques: le terrain plutôt que les tablettes, vous ne le regretterez pas! ■







avec garantie adaptation.

Jairde vue

Espace de coeur de Ville, 21

1340 Ottignies Tel : 010 43 96 97 info@clairdevue.be



AGENCE MAIRE DEWÈRE-LEMAIRE

www.clairdevue.be

Experts en crédits hypothécaires, placements et assurances

ESPACE DU COEUR DE VILLE 16 - 1340 OTTIGNIES

010/41.40.99 - nd2l@recordbank.be

TOUS NOS PARTENAIRES À VOTRE DISPOSITION POUR TROUVER LA MEILLEURE SOLUTION





Assurances





















Carnet Familial

Naissances Déc

radissalices		Deces			
Turner Bertrand, Eva	25/08	Desgain, Jacqueline		Foucart, Giovanni	17/11
Ngahane Wandji,	,	we Van Ruymbeke	03/10	Mandiaux, Marie	,
llana-Urielle	02/10	Klinck, Agnès	04/10	vve Tomballe	18/11
Bahki, Naël	02/10	Prost, Marie	047 10	Hautem, Albert	18/11
	03/10	we Blondeau	07/10	Lemaire, Christian	19/11
Verdin, Théodore	03/10		•		
Faccin De Marco,	04.440	Lejeune, Jean	08/10	Lemense, Albert	19/11
Morgana	04/10	Godefroid, Anne	09/10	Volkaerts, Yvonne	00 (44
Dai, Tony	04/10	Anciaux, Yvonne	00 (40	vve Deguelde	20/11
Limbourg, Juliette	05/10	we Ginion	09/10	Loetens, Jean	21/11
Godtbil, Manon	05/10	Maes, Henri	10/10	Morsaint, Maria	
Reuter, Luca	06/10	Van Outryve, Georges	12/10	vve Tabourdon	22/11
Lantin, Marion	09/10	Geerinckx, Thérèse		Vukasinovic, Zivorad	24/11
Berkani, Hamza	10/10	vve Lebrun	14/10	Fastrez, Francis	27/11
Wierinck, Eliot	11/10	Liétar, Léa		Krafft, Josette	
Storme, Marion	11/10	vve Derasse	18/10	vve Verdoot	28/11
Rango, Shima	12/10	Urbain, Bernadette		Hernalsteens, Andrée	
Gemmeke, Alexis	14/10	vve Gailly	20/10	vve Foret	29/11
Brotelle, Juliette	15/10	Poilvache, Jean	21/10	Liénard, Corinne	29/11
Lebrun, Angel	17/10	Dufrasne, Michel	22/10	•	•
Roux, Valentin	18/10	Plapied, Robert	24/10		
Assy, Alice	18/10	Poelmans, Marthe	,		
G recki, Natalia	18/10	épse Noël	26/10		
Baudhuin, Marissa	19/10	Piron, Danielle	20, 10		
Batardy, Ryan	21/10	épse Dejemeppe	27/10		
van Moeseke, Louison	24/10	Coenen, Marc	29/10		
Barry, Maïmouna	24/10	Coeffert, Ivial C	23/10		
•	25/10				
El Kodri, Youness		Dedaiment Menie			
Coppe, Simon	26/10	Dodrimont, Maria	00 /40		
Arias Meis, Andréa	30/10	we Petit	29/10		
Anderson da Costa,	00 (44	Helleputte, Marc	30/10		
Emma	03/11	Dejean, Alain	31/10		
Gonze Boucquey, Louise	03/11	Alsteen, Robert	01/11		
Delava, Louise	03/11	Pollet, Bernard	01/11		
Latreche, Assia	04/11	Sergant, Michèle	04/11		
Amoroso, Raphaël	06/11	Swaelens, Monique	04/44		
Tissier, Florian	06/11	épse Vanderbist	04/11		
Kaouane Guillaume,		Gaspar, Daniel	05/11		
Nouam	06/11	Grevelaer, Léon	06/11		
Kakuta, Hikari	07/11	Castreman, Jocelyne			
Vierset, Néo	08/11	vve Nassogne	07/11		
Debroux, Matthieu	10/11	Vanpée, André	09/11		
Hennes, Martin	15/11	Preudhomme, Josée			
Le Boulengé, Léa	16/11	vve Romus	10/11		
Corbeel, Léo	16/11	Cock, Geneviève			
Sténuit, Constance	17/11	vve Tafforeau	12/11		
Joachim, Gabriel	17/11	Brabant, Jean	12/11		
Mathey, Bryan	18/11	Collart, Mauricette	12/11		
Taybi, Assia	21/11	Derouck, Juliette	•		
Bobo Mbelu, Wonder	21/11	we Dubois	15/11		
Abdoul Wahidou, Hawa	27/11	Lebain, Jeannine	,		
Wauters Sas, Héloïse	29/11	épse Fastrez	17/11		
Décary, Mona	30/11	Kumps, Jean	17/11		
,	55, 11	. tarripo, ocarr	.,,		



Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 21 novembre.

es conseillers acceptent la démission de Manon Wirtz, dans les rangs de la minorité. Elle est remplacée par Mia Dani. Obligée de se déplacer temporairement à l'aide de béquilles, celle-ci prévient, avant de prêter serment: « Je parle plus vite que je ne marche!»



La prestation de serment de Mia Dani.

L'assemblée prend également acte de la démission du conseiller CPAS Stéphane Vanden Eede. Il est remplacé par Yves Kempeneers.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland présente plusieurs points relatifs aux intercommunales (l'ordre du jour des assemblées générales). Administrateur à l'IBW, il détaille le contenu de la fusion avec l'intercommunale des eaux IECBW, le projet d'installer un nouveau parc à conteneurs à la limite entre Limelette et Rixensart (le long de la RN275)...

S'agissant de l'AG de l'académie de musique, l'échevin Michel Beaussart (qui préside le pouvoir organisateur) annonce que le nombre d'élèves y est en légère diminution. Il semble que ce soit le cas dans toutes les académies: peut-être une

conséquence de l'ouverture de structures privées.

Les conseillers doivent approuver une convention-type, pour le bail à loyer prévu dans le cadre de l'obligation de fournir un logement aux desservants du culte. « Quels sont les presbytères propriétés de la Ville ?», interroge le conseiller Jacques Otlet. « A-t-on idée de leur valeur locative ? Certaines communes ont préféré opter pour une indemnité pécuniaire, vu la valeur locative de leurs presbytères.»

L'échevin des Cultes Benoît Jacob répond que seuls les presbytères de Céroux et d'Ottignies appartiennent à la Ville. Celui des Bruyères appartient aux œuvres paroissiales (l'Archevêché) ; les autres, aux fabriques d'églises. «La possibilité de regrouper les prêtres (par unité pastorale) doit être étudiée, car les presbytères sont généralement très grands», annonce Benoît Jacob. «Deux prêtres pourraient par exemple être logés au presbytère de Mousty, qui est proche de celui d'Ottignies. On gagnerait alors un logement.»

L'échevin ne connaît pas la valeur locative des presbytères de la Ville mais se renseignera. Le point est reporté, le temps d'obtenir une estimation.

Contentieux

Le bourgmestre explique pourquoi le Collège a décidé d'ester en justice, suite au recours d'un habitant de Louvain-la-Neuve contre la consultation populaire organisée en juin (au sujet du projet d'extension de L'esplanade). « Cet habitant contestait la légalité de la 2º question, formulée en 20 sous-questions», précise Jean-Luc Roland. «Le gouvernement wallon a suivi cette requête, à notre grand étonnement. Il considère qu'il fallait pouvoir répondre par oui ou non à

la 2º question «Etes-vous d'accord avec une des questions suivantes?», qui précédait les 20 sous-questions. Il considère aussi que la consultation est surabondante par rapport à l'enquête publique qui suivrait l'introduction d'une demande de permis. Il nous semble que cela crée une jurisprudence qui va à l'encontre de l'esprit même de la consultation populaire.»

La minorité regrette que le Collège ait pris cette initiative alors qu'il s'agit d'une compétence du Conseil. Elle vote contre cette décision (la conseillère Nancy Schroeders s'abstient), qui ne changera rien aux résultats de la consultation. « Vous introduisez ce recours pour la symbolique, mais le coût n'aura rien de symbolique, c'est une dépense inutile», critique la conseillère Bénédicte Kaisin. «Au minimum 6000€», complète le conseiller Nicolas Van Der Maren. «On est prétentieux: Ottignies-Louvainla-Neuve ne peut pas constituer la jurisprudence à elle seule. Il faudrait que d'autres décisions du Gouvernement wallon aillent dans le même sens pour que cela fasse jurisprudence. » Le conseiller Julien Tigel Pourtois parle d'un problème d'égo.

Concernant le délai, le bourgmestre précise : « Le point à l'ordre du jour demande au Conseil de ratifier une décision du Collège. Cette pratique n'est certainement pas une première. Le prescrit légal est parfaitement respecté, la Ville a pu déposer sa requête dans le délai prévu par la loi. »

«Moi, en tant que militant, je suis fier que le Collège ait pris cette décision», remarque le conseiller Hadelin de Beer de Laer.

Un autre recours devant le Gouvernement wallon est évoqué: contre la décision du Collège de

Mont-Saint-Guibert de modifier les conditions d'exploitation de la décharge. Au moment de l'enquête publique, notre Collège a émis un avis négatif au sujet du relâchement des contraintes environnementales et de la diminution du cautionnement. Il n'a malheureusement pas été entendu, d'où la volonté d'ester en justice. Unanimité.

A partir du 1er janvier, la Ville pourra dresser des sanctions administratives communales pour certaines infractions au code de la route (le stationnement sur un passage pour piétons ou un trottoir, par exemple). Une partie des contrôleurs de la zone bleue ont passé l'examen leur permettant de dresser ce type de PV, comme la police. «Le procureur du roi conserve les infractions pour arrêt/ stationnement sur les emplacements réservés aux personnes handicapées et les passages à niveaux», précise le bourgmestre.

Projets immobiliers

L'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau présente le projet d'ouverture/prolongation de l'avenue de la Tannerie et de la ruelle de la Cure, où un immeuble résidentiel sera construit.

« Il n'y a pas de concertation avec le projet voisin. On aura 2x2 bandes de circulation, avec une berme centrale», regrette le conseiller Julien Tigel Pourtois.

«C'est faux», répond l'échevin de l'Urbanisme. Il explique que la Ville dispose d'un plan «commun», qu'elle pourra mettre en œuvre quand elle sera propriétaire du terrain dévolu à la voirie, si toutefois les deux projets se réalisent. «Il s'agit de deux propriétés distinctes. On ne peut pas interdire à un promoteur d'aller plus vite que l'autre. Le projet dont il est question ici est situé dans un PPA (Plan Particulier d'Aménagement) décidé par la majorité précédente. Ce soir, nous vous demandons d'accepter de reprendre le terrain et d'imposer une charge d'Urbanisme pour la réalisation de la voirie». La minorité s'abstient.

Cedric du Monceau demande aux conseillers d'approuver la création d'une voirie et de voies de cheminement doux, ainsi que d'un parc public, dans le cadre du projet de construction de 67 logements à Limelette (Samaya Nord, non loin de la gare d'Ottignies). Julien Tigel Pourtois le qualifie d'inacceptable: pas de mixité d'habitat (uniquement des appartements), densité trop forte, dérogations au Règlement Communal d'Urbanisme (RCU), modification du relief du sol pour supprimer la butte qui protège les riverains du bruit du chemin de fer, entretien du parc coûteux et du bassin d'orage complexe (pourquoi ne pas en laisser la charge à la copropriété ?)... «Ces nouveaux logements, et les centaines d'autres prévus à l'arrière, sur le site de Benelmat, vont contribuer à augmenter encore les problèmes de mobilité», craint-il. Le conseiller Dominique Bidoul souhaite savoir si des puits d'infiltration sont prévus, pour éviter que les eaux de ruissellement ne se retrouvent toutes dans le collecteur.

L'échevin répond: « Ce projet innove en souhaitant réduire l'empreinte écologique de notre manière d'habiter la terre. A proximité d'une gare, il n'est pas illogique de construire des petits immeubles (moins grands au demeurant que ceux du quartier du Bauloy, à titre d'exemple). Ce projet sera exemplaire: énergétiquement, et pour la gestion des eaux, avec six citernes de récupération et la création d'un bassin d'orage avec aménagement paysager. »

Le conseiller Jacques Otlet souhaite connaître la valeur du viaduc de Masaya. « Vous présentez ce pont comme indispensable au développement de la zone. Si vous avancez dans les projets et n'obtenez pas le financement du viaduc en charges d'urbanisme, votre raisonnement s'effondre. »

L'échevin communique les estimations: 6 à 7 millions d'euros pour un pont modeste, jusqu'à 14 millions pour une infrastructure d'art. Pour en revenir au point

inscrit à l'ordre du jour: « On essaie de prendre notre destin en main. On est sur un terrain privé, on est en zone rouge (donc constructible), on encadre le projet avec des exigences fortes, on est à l'écoute des riverains... », assure Cedric du Monceau. « Il est faux de prétendre que la construction de Samaya Sud se fera par Samaya Nord. Je m'y engage, car ce n'est ni logique ni réaliste. »

Avenue du Roi Albert polluée

L'échevin en charge des Voiries David da Câmara Gomes annonce que la facture de la rénovation de l'avenue du Roi Albert sera 33% plus élevée que prévu. En procédant à son raclage, en août, on a constaté la présence de scories polluées à l'hydrocarbure, sous l'empierrement. Elles reposaient sur de la terre, elle-même polluée à l'hydrocarbure. L'ensemble a été enlevé et mis en décharge, en attendant de savoir quel traitement est nécessaire pour dépolluer les terres.

Le conseiller Julien Tigel Pourtois a ajouté un point, pour savoir où en sont les projets de nouveaux Schéma de Structure et Règlement Communal d'Urbanisme, dans leur circuit d'approbation. Le Conseil les a approuvés le 21 février, et aux dernières nouvelles, ils n'ont toujours pas été acceptés par la Région « Qu'est-ce qui justifie ces 9 mois de délai <mark>? J'ai demandé</mark> plusieurs fois des modifications, on m'a répondu que c'était impossible car il fallait aller vite. Est-ce que 9 mois, c'est rapide ?» L'échevin Cedric du Monceau répond qu'il y a eu plusieurs allers-retours entre les administrations pour se comprendre sur la manière dont les cartes devaient être fournies. A cette date, les dossiers sont à la Région.

Le conseiller Dominique Bidoul a été surpris de constater que les nouveaux ralentisseurs de vitesse étaient retirés, à la rue du Bois des Rêves. L'échevin David da Câmara Gomes l'informe de la nécessité de réparer plusieurs nids de poule. Les ralentisseurs seront remontés ensuite.



Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 12 décembre.





Les prestations de serment de Grégory Lempereur et Karin Pire.

a séance débute par les prestations de serment du directeur général et de la directrice générale adjointe. Grégory Lempereur, auparavant responsable du service Travaux, et Karin Pire, responsable du service Juridique, exercent leur nouvelle fonction depuis plusieurs mois déjà. Les collègues du service Juridique sont présents dans la salle pour applaudir l'adjointe: sympa!

Les conseillers ont pris connaissance du rapport administratif 2016. Le bourgmestre Jean-Luc Roland en souligne la qualité. « Dommage qu'il ne soit pas mis en ligne sur le site internet de la Ville», regrette le conseiller Jacques Otlet. « Les habitants pourraient se rendre compte du gros travail effectué par l'administration». Vérification faite, les rapports administratifs se trouvent bien sur notre site. Nous avons demandé à notre webmaster de les rendre plus visibles, dans la rubrique « Services communaux ».

Budget de la Police

Le bourgmestre présente les comptes 2015 et 2016 de la police, ainsi que son budget 2018. Il s'agit de documents très techniques. Pour 2018, la quote-part communale reste inchangée à un peu plus de 5,5 millions d'euros. Le budget extraordinaire passe de 200.000 à 230.000€, pour l'achat de radars «AMPR» (nous bénéficierons de subsides provinciaux). Comme les années précédentes, l'exercice propre est mis à l'équilibre grâce à un important boni cumulé sur les années antérieures.

La conseillère Bénédicte Kaisin constate qu'il manque 20 personnes au cadre. Elle évoque le service en charge des enquêtes, qui fonctionne avec 7 personnes au lieu de 10. Le bourgmestre confirme les difficultés vécues au sein de ce service. « Un suicide, il y a un peu plus d'un an, a provoqué un électrochoc. Je ne pense pas qu'il était dû à une ambiance difficile. Le dossier est traité. Globalement, notre police fonctionne bien. »

La conseillère insiste: il faut aider la police à étoffer son cadre, le commissaire divisionnaire est très en attente.

Budget de la Ville

Avant de présenter le budget communal 2018, le bourgmestre rappelle comment les exercices 2015 et 2016 ont montré la complexité pour les communes d'établir un budget, vu l'impossibilité de prévoir la hauteur des recettes à l'IPP et au précompte immobilier, qui proviennent du ministère des Finances.

L'exercice 2018 prévoit des dépenses et recettes pour un peu plus de 45 millions d'euros, avec un solde de 14.498€ et 4,8 millions de réserves.

Le bourgmestre détaille l'évolution des dépenses: +7,8% pour le personnel, dû à l'index, les évolutions barémiques, quelques engagements pour créer un service «SAC» (Sanctions Administratives Communales) et renforcer les équipes chargées de contrôler la zone bleue.

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 2% ; de transferts, de 2,6% (Jean-Luc Roland rappelle l'augmentation de la quote-part au CPAS de 280.000€) ; la dette, de 4,7%.

Du côté des recettes, la principale modification concerne la redevance «zone bleue», qui augmente de 20 à 30€. Le bourgmestre annonce qu'elle est de 25€ dans beaucoup de communes Brabant wallon, de 50€ à Charleroi. L'augmentation des recettes «zones bleues» (de 900.000€, pour atteindre 1,5 millions d'euros au total), s'accompagnera d'un renforcement des équipes. «Elles sont 5 aujourd'hui, composées de 2 personnes chacune. Elles ne parviennent plus à passer deux fois par jour en certains endroits. et des plages horaires ne sont pas couvertes. Lors d'une rencontre citoyenne, il y a peu, les habitants de Louvain-la-Neuve ont regretté de ne plus voir tourner les contrôleurs. Nous passerons à 7 équipes, voire 8», annonce Jean-Luc Roland.

Il est prévu un peu plus de 16 millions d'euros de dépenses d'investissement (ce qu'on appelle le service extraordinaire), dont 1/3 seront couverts par des emprunts. Au programme: la rénovation de la place des Wallons, l'égouttage de la rue du Charnois, la poursuite de la rénovation de la Ferme du Biéreau (écuries et cour), le désenfumage des tunnels sous la dalle de Louvain-la-Neuve...

La minorité, sur le budget

Le conseiller Bernard Liétar remarque que le budget a augmenté de 20%, entre 2012 et 2018. « Vous me direz que c'est dû à l'inflation et à l'augmentation de la population, mais ce n'est pas le cas. » Il prend note du boni de 14.000€ à l'ordinaire mais estime que l'équilibre est atteint de manière artificielle.

«Quatre éléments fragilisent cet équilibre : la recette qui présume des dépenses qu'on espère ne pas faire, les dépenses sousestimées pour la zone de police, le prélèvement sur une provision et l'augmentation des recettes «zones bleues», qui n'est pas garantie», énumère Bernard Liétar. « Quand la nouvelle majorité devra élaborer le prochain budget, elle risque d'être confrontée à un déficit de 2.500.000€ ! Quand allez-vous freiner vos dépenses, faire des choix, arrêter des priorités ? Alors que nous faisons face à des défis notamment climatiques, en quoi est-ce que votre budget nous donne l'espoir d'un monde meilleur ?»

Le conseiller Cédric Jaquet abonde dans le sens de son colistier: « En 6 ans, les dépenses ont augmenté de 20%; les recettes, de 10%; les impôts, de 56%: 3 millions d'euros de nouvelles taxes. Malgré cela, le résultat global a baissé de 85%.»

Le bourgmestre rappelle la dépendance aux fluctuations des recettes (3 millions en moins, en

2015). « Toutes les communes de Belgique sont confrontées à des difficultés financières. Je crois qu'on n'a vraiment pas jeté l'argent par les fenêtres. Jusqu'il y a deux ans, notre charge de personnel était la plus basse de Wallonie. Nous avions une fragilité sur la dette, elle est encore un peu plus haute que la moyenne, mais nous l'avons diminuée. Cela ne se change pas rapidement. Et il est toujours plus intéressant d'emprunter quand les taux sont bas. »

Le débat se poursuit, avant le vote : la minorité s'abstient.

Habitat Kangourou

L'échevine en charge du Logement Julie Chantry explique comment la Ville a imaginé un contrat de commodat pour les candidats au logement Kangourou. Elle rappelle que l'habitat Kangourou consiste à scinder une maison unifamiliale en deux logements, autonomes mais groupés, pour y accueillir un jeune ménage ou une famille (à l'étage, par exemple) et un couple ou une personne âgée (au rez-dechaussée).

Cette formule permet aux personnes âgées de mieux vivre chez elles, grâce à un voisinage bienveillant (qui, lui, bénéficie d'un logement moins cher). Jusqu'à présent, elle ne remporte pas le succès escompté car elle présente des inconvénients: la personne accueillie rejoint la composition de ménage de la personne qui l'accueille, ce qui engendre des difficultés notamment d'ordre fiscal.

Avec le contrat de commodat, la maison sera divisée temporairement et comportera un sous-numéro. Ainsi, la personne accueillie n'entrera pas dans la composition de ménage de celle qui l'accueille. Elle ne s'acquittera pas d'un loyer mais devra payer les charges.

La minorité évoque de nombreux risques. « On se donne des prérogatives qu'on n'a pas», estime Bénédicte Kaisin. « Quid du cadastre ? Comment allez-vous

garantir le paiement des charges au propriétaire ?» Nelly Roobrouck: « S'il y a des dégradations, serontelles couvertes par une caution? En cas de jugement, qui est compétent: le juge de paix ?» Jacques Otlet: « Vous faites le droit, vous vous chargez de son contrôle et de son exécution: adieu la séparation des pouvoirs! Cela part d'une bonne intention, mais c'est trop dangereux d'engager la Ville là-dedans.»

L'échevine est consciente des risques, il s'agit d'une initiative nouvelle. Cela dit, pour qu'un projet débute, il faut bien que quelqu'un se lance! La Ville a pris le maximum de garanties. Elle sera partie prenante comme tiers, pour éviter que les candidats se retrouvent en bilatéral, avec une partie qui dominerait l'autre. « Mais nous n'encadrerons pas les binômes au quotidien. Nous serons là à l'entrée et à la sortie. »

La majorité vote pour, avec aussi le conseiller Patrick Piret-Gérard. 9 conseillers de la minorité s'abstiennent, Jacques Otlet vote contre.

Sanitaires de Blocry

L'échevine en charge des Bâtiments Annie Galban-Leclef reconnaît que le service Travaux n'a pas bien évalué les frais de démolition et de préparation du chantier de rénovation des sanitaires à l'école de Blocry. L'offre la plus avantageuse dépasse l'estimation de 47%.

Le conseiller Dominique Bidoul juge ce dépassement anormalement élevé. Il l'explique par le fait que la Ville a consulté des entreprises non spécialisées en rénovation de sanitaires. Celles-ci devront faire appel à des sous-traitants... d'où la facture plus élevée. Il regrette aussi que sa proposition de raccordement à l'eau de pluie n'ait pas été retenue.

«II y a déjà 27.000€ en plus, si on ajoute encore 15.000€, ça va faire beaucoup», répond l'échevine. Elle assure que le service Travaux veillera à réduire les coûts de 10 à •

Nouvelles de la ville

15.000€, et signale que beaucoup de dossiers passent au Collège avec des offres de prix nettement inférieures aux estimations.

«Le problème est le même: c'est la preuve qu'on n'estime pas correctement», remarque la conseillère Nancy Schroeders.

La minorité s'abstient.

L'échevin en charge de la Toponymie Cedric du Monceau demande aux conseillers d'approuver les noms de plusieurs voiries publiques qui seront situées dans le nouveau lotissement Courbevoie: rue de la Draisine (la draisine est un wagonnet utilisé pour la surveillance et l'entretien des voies ferrées), rue du Diamant (le Diamant, train en service de 1962 à 1991, reliait Anvers à Dortmund, via Bruxelles), rue de la Micheline (les «michelines» étaient de petits autorails en service sur certaines lignes secondaires), rue de l'Etoile du Nord (L'Étoile du Nord, train en service de 1957 à 1996, reliait Amsterdam à Paris, via Bruxelles). Il s'agit de noms de trains/locomotives historiques, en souvenir du passé ferroviaire de notre pays (ces rues étant situées à proximité de la gare de Louvain-la-Neuve).

« Ce serait bien de prévoir des plaques qui expliquent de quoi il s'agit, à côté des noms de rues», suggère la conseillère Nelly Roobrouck.

Nord-Sud

En fin de séance, l'échevin en charge de la Coopération Nord-Sud Michel Beaussart présente la répartition du subside destiné à financer des projets mis en place par des citoyens de notre ville, dans les pays du Sud: 5000€ pour le groupe Helder Camara (pour la mise en place d'une serre en Equateur), 3000€ pour l'ASBL Ex-Change-Expertise (pour la création d'une coopérative piscicole en RDC), 2000€ pour l'ASBL Espérance Revivre au Congo (pour la fourniture de vélos et de matériel d'analyse du riz à Uvira/Sud-Kivu). ■

Conseil commun Ville/CPAS

Le compte rendu de la séance du 19 décembre.

omme chaque année, les conseils de la Ville et du CPAS se réunissent pour évaluer les synergies entre les deux institutions. Elles sont nombreuses. Le président du CPAS Jacques Duponcheel les détaille: l'antenne administrative de Louvain-la-Neuve, la gestion du personnel, la prévention et protection au travail, les marchés publics, les achats groupés, le service informatique, le nettoyage des locaux, la distribution du courrier, les ILA (Initiatives Locales d'Accueil des candidats réfugiés et des réfugiés), les économies d'énergie, les activités pour les aînés, la Ressourcerie.

Il conclut: les contacts fréquents et réunions communes avec de nombreux services de la Ville (Logement, Population, Etrangers, Cellule de développement communautaire...), les comités de direction communs (CODIR) des directeurs des deux institutions sont les lieux de collaboration

continue et par là de synergie entre Ville et CPAS.

Ces collaborations ont été établies dans une convention stipulant que ces échanges se feraient à titre gratuit et sans complications administratives. Outils de saine gestion et d'économies.

Ce conseil est aussi l'occasion de présenter le bilan annuel du CPAS et son budget pour l'année suivante. Le CPAS emploie 119 personnes. Les aides familiales soutiennent 230 ménages. Les crèches, la halte accueil, les accueillantes et co-accueillantes ont encadré 156 enfants...

Le nombre de RIS (Revenu d'Insertion Sociale) qui avait sérieusement augmenté en 2015 et 2016 n'a augmenté cette année que de 1,8%. En moyenne, nous comptons 580 RIS par mois (28% sont des jeunes entre 18 et 25 ans, les autres se répartissent entre 34% à Louvain-la-Neuve et

38 pour les autres entités de la commune). Le service Insertion a mis 44 personnes à l'emploi.

Le service Logement et ILA est particulièrement actif. De janvier à novembre, il a reçu 432 nouvelles demandes et le CPAS a octroyé 132 garanties locatives. Dans les ILA sont logés et encadrés 13 ménages de réfugiés et candidats réfugiés, soit 39 personnes en ce mois de décembre.

Les autres aides, nombreuses, concernent les aides urgentes (surtout alimentaires), les subsides concernant les factures d'eau, de mazout, de gaz, d'électricité, le soutien aux enfants...

Le président évoque également l'épicerie solidaire Vents du Sud de Louvain-la-Neuve et l'épicerie sociale de la Croix Rouge, avec lesquelles le CPAS collabore, ainsi que le service Médiation de dettes.

Enfin, il présente le budget ordinaire,

d'un montant de 16.581.162€. La part communale, de 4.365.000€, est en augmentation d'environ 20.000€ par rapport à la dernière modification budgétaire de 2017. Au niveau du budget extraordinaire, des travaux sont prévus à la Résidence du Moulin (transformation de bains en douches pour un meilleur confort), à la chaussée de La Croix et pour faire face à l'hébergement des enfants pendant les travaux prévus à la crèche La Pyramide. Idéalement ces derniers pourront être pérennisés si le CPAS trouve des personnes à engager comme co-accueillantes. Les candidatures sont ouvertes. La deuxième partie de l'étude concernant le projet de

création d'une MRS (Maison de Repos et de Soins) est évaluée à 80.000€. Pour des raisons administratives, le vote du budget aura lieu lors du prochain Conseil communal.

La minorité souligne - à plusieurs reprises - la qualité des services rendus par le CPAS. Elle évoque la problématique du manque de trésorerie dans le projet de budget. Elle regrette le nombre élevé de RIS, l'absence d'intérêt pour une étude à ce sujet, le manque de volonté par rapport à une MRS. Elle propose de la situer dans le projet immobilier Benelmat.

Jacques Duponcheel répond point

par point, ce qui met fin au Conseil commun.

S'en suit, un bref Conseil communal, pour approuver la dernière modification budgétaire 2017 du CPAS, les subventions aux associations culturelles et l'abandon du projet de maison du tourisme Cœur des Vallées. Une autre formule est en cours de négociation avec la Province.

Le remplacement d'une chaudière aux piscines est approuvé en urgence, la quote-part de la Ville s'élève à 13.227€ (soit le tiers de la facture). ■

Joyeuse entrée pluvieuse

Le 11 décembre, le Collège communal, les représentants de l'administration communale, du CPAS et de la Police ont reçu le gouverneur Gilles Mahieu pour sa «Joyeuse entrée» dans notre ville.



Le gouverneur Gille Mahieu reçu à l'hotel de ville.

lors que le Brabant wallon compte 27 communes, Ottignies-Louvain-la-Neuve a été la 26° à recevoir le gouverneur Gilles Mahieu pour sa traditionnelle «Joyeuse entrée». Hélas sous une pluie battante, le 11 décembre.

Le gouverneur a d'abord été reçu à l'hôtel de ville, où le bourgmestre Jean-Luc Roland lui a présenté les caractéristiques de notre ville: une population de 31.500 habitants (pour 15.700 au moment de la fusion des communes en 1977), 24.000 étudiants (dont environ 10.000 résidents), 140 nationalités différentes, une superficie de 33km² (pour une moyenne nationale de 52km²)...

Le bourgmestre a évoqué le statut de la gare d'Ottignies (la plus importante de Wallonie, en alternance avec Namur), l'importance de l'offre culturelle (6.000 places de spectacle, dont 3000 pour les cinémas), la rénovation de la Ferme du Biéreau, la destination touristique le revenu moyen des habitants, le taux de chômage...

Il a détaillé les défis d'une ville en développement: le logement, la mobilité, les infrastructures d'accueil pour la petite enfance et l'enseignement fondamental (les projets de construction d'écoles à Limelette, Lauzelle et sur le site des anciens Bétons Lemaire), le développement durable...

Sur le terrain

Gilles Mahieu a découvert deux réalisations internes originales et

novatrices: la gestion centralisée/à distance des bâtiments (le suivi énergétique des 77 bâtiments de la Ville, alors que la Ville a signé la Convention des Maires et souhaite atteindre une neutralité carbone en 2050) et le «Bulletin de service dynamique» (une application informatique qui permet une planification optimale et dynamique des missions policières de sécurisation).

Après quoi, le gouverneur et ses hôtes ont effectué une visite de la ville en autocar.

Les échevins ont présenté les récents aménagements de voiries (notamment les aménagements «Wallonie cyclable»), le potager de la rue des Fusillés (l'occasion d'évoquer la dynamique sociale et environnementale), les chantiers du CBTC, du gîte d'étape et du centre sportif de haut niveau, les aménagements futurs de la Ferme du Biéreau, la nouvelle école de Lauzelle, le site de la gare d'Ottignies (les orientations du «Masterplan gare»)...

RIP Yolande Guilmot

La conseillère communale était très active dans la vie associative.

ous avons appris le décès de Yolande Guilmot, le 26 décembre, à l'âge de 69 ans, des suites d'une infection post-opératoire.

Elle était née à Haine-Saint-Paul. Après avoir habité à Bruxelles, au Grand-Duché de Luxembourg, à Merelbeke et à Braine-le-Comte, elle avait élu domicile à Mousty il y a 32 ans, dans « une ville à la campagne où on est gâtés: l'offre en matière de sport, de culture, d'enseignement... est riche. Bien sûr, il y a encore à faire pour améliorer l'accessibilité de la culture pour les plus démunis, le logement pour les jeunes... » disaitelle.

Yolande Guilmot siégeait au Conseil communal depuis décembre 2006. Membre de plusieurs conseils consultatifs, elle effectuait sa tâche avec cœur, participant à toutes les réunions, consultant tous les dossiers... même si certains sujets l'intéressaient moins que d'autres. Elle venait de rejoindre

le Comité d'accompagnement du Bulletin communal, bimestriel dont elle appréciait la lecture, et ne manquait jamais l'occasion de nous encourager à poursuivre notre tâche de bonne information des habitants.

Active dans le milieu associatif depuis plus de 30 ans, elle se préoccupait du bien-être des familles, qu'elle rencontrait notamment lors des permanences qu'elle effectuait au magasin de seconde main Oxfam de Mousty, lors des petits-déjeuners Oxfam... Elle était aussi active au sein de la locale de la Ligue des Familles (elle l'avait présidée pendant 10 ans), s'occupait de la bourse aux vêtements, du marché aux jouets...

Elle présidait l'ASBL Ferme du Biéreau (elle assistait volontiers aux concerts organisés par la Maison de toutes les musiques) ainsi que la crèche parentale de Limelette «Les Tournesols».

Elle s'était engagée récemment à



Yolande Guilmot

faire partie du bureau chargé de recruter les candidats et de mener la campagne d'Ecolo pour les prochaines élections communales, et à figurer sur la liste, même si elle ne se sentait pas l'âme d'une «politique». Les joutes majoritéopposition ne l'amusaient guère et elle regrettait qu'il faille parfois tellement de temps pour voir se concrétiser les projets. Si elle avait accepté de siéger au Conseil communal, c'était pour pouvoir y représenter les plus fragiles. ■

Ville-Lumières

Notre Ville a participé à l'événement « Ville-Lumières », le 9 décembre, avec les militants du groupe local « 54 » d'Amnesty International et le Centre culturel d'Ottignies.

Ottignies-Louvain-la-Neuve, première ville de Belgique à avoir créé un échevinat des Droits de l'Homme (en 1989), fait partie des «villes lumières». Dans ce cadre, elle fête chaque année, aux alentours du 10 décembre, l'anniversaire de l'adoption en 1948 de la déclaration universelle des Droits de l'Homme par l'Assemblée générale des Nations unies.

Cette année, l'événement s'est déroulé le 9 décembre. Les militants du groupe local «54» d'Amnesty International ont allumé des bougies à l'entrée du Centre culturel, où un atelier «La communication non violente, un outil au service des droits humains ?» était organisé par le Réseau d'échanges réciproques de savoirs (RESO), suivi d'un concert de Mec Yek.



Le groupe 54 sera heureux d'accueillir de nouveaux membres. Appel à toute bonne volonté qui souhaite investir un peu (ou beaucoup) de temps dans la promotion et la défense des Droits humains.



0476 / 241 649 (Roselyne Buisseret) 0474 / 329 130 (Laurence Ryelandt)

RIP Gina Delvaux

24 ans au service de notre Ville.

es gamins du Buston lui rendaient volontiers visite, assurés de repartir toujours avec une petite douceur. Ah, ses bonnes galettes au beurre!

Gina Delvaux est décédée le 4 janvier à la clinique Saint-Pierre d'Ottignies, à l'âge de 83 ans.

Entrée en politique en 1986, sur la liste «Démocratie nouvelle», elle s'était présentée pour la dernière fois aux élections communales en 2006, sur la liste «MRIC». 24 ans au service de notre Ville: 12 ans au Conseil communal et 12 ans au Conseil du CPAS. On se souvient de ses campagnes électorales menées son chiwawa (Uno) sur l'épaule.

La fonction de conseillère du CPAS lui allait bien. En plus du Conseil mensuel, elle participait au Conseil spécial, au cours duquel les dossiers des personnes en difficulté étaient analysés un à un. Elle représentait aussi le CPAS à la

Régie des Quartiers de l'avenue des Muquets (Céroux-Mousty).

Toutes les questions relatives aux séniors l'intéressaient. Ainsi, elle analysait systématiquement les dossiers concernant la Résidence du Moulin, gérée par le CPAS. Elle la connaissait bien, pour y animer les repas du terroir, une fois par mois, avec le «Petit groupe du Pendule». Dirigés par Ginette Laffineuse, Gina la chanteuse, Robert Martin l'accordéoniste... se rendaient chaque semaine dans les homes - au Chenoy, à la Résidence de Lauzelle, au Colvert, aux Lilas de Bonlez et aux Sitelles de Chastre - en tant que bénévoles de la Croix-rouge d'Ottignies.

Le répertoire était composé de chansons rétro, les après-midi avaient toujours un thème (les fruits et les fleurs, les opérettes, les voyages...) et comportaient chaque fois 16 chansons, dont les seniors recevaient les textes en grands caractères, pour pouvoir chanter aussi.



Gina Delvaux.

Gina Delvaux avait été l'une des participantes les plus assidues du cours de «cuisine de tous les pays» organisé par le groupe «Quand les femmes s'en mêlent» dans la salle communautaire de la place de l'Aubépine.

C'était une amie des animaux. Elle avait recueilli de nombreux chats: Piloute, Felix, Jojo et Moumousse... C'était tout Gina: beaucoup d'humour et un grand coeur. ■

Des jeunes inventifs

A l'initiative de l'échevin des Affaires économiques, classes moyennes et Commerce Cedric du Monceau, les Mini-Entreprises issues du collège du Christ-Roi (Get Cards (jeu de cartes), Goal Maltec (miniportefeuille), Be Metew (enrouleur d'écouteurs sur bracelet), Sharing Study (plateforme de partage de travail scolaire), Esprima (ligne de vêtements), Sphaera (sphère multifonctionnelle) et Our Community (plateforme de partage d'objets d'occasion) et de l'athénée Royal Paul Delvaux (Aetas, time capsule: pot dans lequel on enferme des souvenirs afin de les enterrer et déterrer des années plus tard) ont présenté leurs projets aux autorités communales, ainsi qu'à leurs actionnaires, le 30 novembre, à l'hôtel de ville d'Ottignies. Ce fut une soirée riche en idées inventives et en émotions (les jeunes se présentaient pour la première fois en public).

Vous pourrez rencontrer ces jeunes, ainsi que les mini-entreprises du lycée Martin V, et découvrir leurs produits le samedi 10 février, de 10 à 18h30, au Centre commercial du Douaire.





Gaz et électricité

Nouvel achat groupé communal. Faites des économies et utilisez de l'électricité verte de qualité.

n 2013, notre Ville organisait son premier achat groupé de gaz et d'électricité d'origine renouvelable (électricité «verte») de qualité, en partenariat avec la société Wikipower. Cette initiative a intéressé 1.700 ménages.

Dans le cadre de son programme «OLLN Energie-Climat», la Ville a décidé de relancer un nouvel achat groupé. Le but: permettre à chaque citoyen de bénéficier de prix intéressants, tout en promouvant l'utilisation d'électricité d'origine renouvelable de qualité. Les fournisseurs seront choisis en fonction de leur prix et de leur note au classement 2017 «électricité verte» de Greenpeace.

Le but est de rassembler un maximum de consommateurs afin de pouvoir jouer sur la force du nombre et négocier des réductions sur le prix du gaz et de l'électricité verte.

Cet achat groupé d'électricité et de gaz se déroulera en quatre phases:

- 1. Inscription: jusqu'au 28 février
- Envoi de l'offre:à partir du 12 mars
- 3. Acceptation de l'offre: jusqu'au 31 mars
- 4. Début de votre contrat: à partir du 1er mai

L'inscription (gratuite et sans engagement) est ouverte à l'ensemble de la population d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et à tous les citoyens wallons. L'objectif est de mobiliser 2.000 ménages et entreprises d'ici le 28 février.

Rendez-vous sur le site internet www.olln-energie.be, ou complétez le formulaire papier que vous avez recu dans votre boîte aux lettres.

Renvoyez celui-ci au Service énergie - Espace du Coeur de Ville, 2-1340 Ottignies ou téléphonez au 010 / 87 13 00. Après la clôture des inscriptions, les fournisseurs d'énergie seront mis en concurrence. Une fois le fournisseur sélectionné, vous recevrez l'offre négociée et le montant de vos économies par e-mail ou courrier. Vous serez ensuite libre d'accepter l'offre ou non. Pour information, vous pouvez changer de fournisseur d'électricité et de gaz en moins de 5 minutes, sans payer d'indemnités de rupture et sans démarche administrative.

Deux soirées d'informations seront organisées:

- le jeudi 15 février à 20h à l'hôtel de ville d'Ottignies (av. des Combattants, 35);
- le jeudi 22 février à 20h à l'antenne communale de Louvain-la-Neuve (voie des Hennuyers, 1, 3e étage).



Concours d'impression 3D

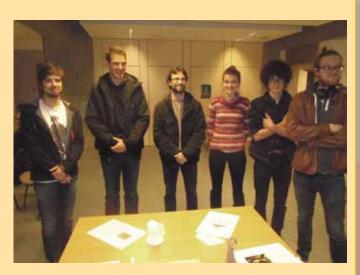
Les Prix du jury et du public attribués aux néolouvanistes Julien Warnants et Gauwain Savary-Kerneïs.

Notre Conseil Consultatif du Numérique (CCN) a remis les prix de son concours d'impression 3D (financé par les citoyens de notre ville, au travers d'une souscription publique), le 27 novembre, à l'antenne communale de Louvain-la-Neuve.

Six habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ont participé au concours, qui portait sur la réalisation d'un objet symbolisant notre ville.

Le jury (composé des membres du CCN ainsi que des donateurs de la souscription publique) a remis son Prix (300€) à Julien Warnants, pour son objet intitulé «L'arbre». Le Prix du public (200€) a été attribué à Gauwain Savary-Kerneïs, pour son «Blason».

«Ce concours avait pour objectifs de former des personnes à l'usage de l'impression en 3D, de lutter



contre la fracture numérique (en veillant à la diversité des participants), de donner l'envie de se lancer éventuellement dans une activité professionnelle liée au domaine de l'impression en 3D, et mettre en avant un créateur», rappellent les membres du CCN.

Cap vers la transition

Bienvenue aux rencontres organisées du 26 février au 1^{er} mars à Louvain-la-Neuve, pour favoriser la transition vers une ville moins polluante, plus verte, plus conviviale et plus autonome au niveau alimentaire.

e Festival International du Film documentaire sur l'Eau et le Climat (FIFEC) et les kots à projets UCL engagés dans le développement durable s'associent pour monter un projet ambitieux, orienté « solutions », ouvert à tous et accessible gratuitement. La Ville et la Maison du Développement Durable de Louvain-la-Neuve (MDD, place Agora) sont partenaires.

Du 26 février au 1er mars, parallèlement au festival du film, ils vous invitent à participer à des animations de sensibilisation aux questions écologiques, ateliers zéro-déchet, défilé alternatif, collecte de vêtements et de piles usagées, Repair café, rencontres entre acteurs de la transition...

sans oublier les propositions gourmandes, végé, bios et locales! Dans un chapiteau installé sur la Grand-Place, accessible de 12 à 23h, tous les jours.

Cap ou pas cap de faire la différence seul et ensemble ? Durant cette semaine, la MDD vous invite à 4 rencontres citoyennes en présence d'acteurs de la ville, pour prendre le temps (ludique et participatif) de mieux se saisir de notre réalité locale, proposer de nouvelles actions favorisant la transition vers une ville moins polluante, plus verte, plus conviviale et plus autonome au niveau alimentaire.

• Alimentation et agriculture, en présence d'Empreinte BW, GroupeOne, Gal Jodoigne et Alimenterre: le 26/02, à 16h30;

- Quartier durable ville de demain- vivre ensemble, en présence d'Espace Vie, Habitat et Participation et l'échevin de l'Urbanisme : le 27/02, à 16h30;
- OLLN, énergie-climat, en présence des Passeurs d'énergie, de l'expert Energie de la Ville et de l'échevin en charge de l'Energie: le 28/02, à 18h;
- Nature en ville, en présence de l'échevine de l'Environnement: le 01/03, à 18h. ■



010 / 47 39 59 www.maisondd.be Bienvenue sur captransition.be

Devoir de **mémoire**

Les autorités communales et les représentants des associations patriotiques ont commémoré l'armistice marquant la fin de la première guerre mondiale, le 14 novembre. Avec des élèves des écoles communales des Coquerées et de Limauges.



Les élèves de l'école de Mousty ont chanté la Brabançonne, le 14 novembre.

es anciens combattants, résistants et prisonniers de la 2º guerre mondiale étant de moins en moins nombreux, la Ville organise désormais ses cérémonies patriotiques les jours de classe, pour y associer la jeunesse.

Le 14 novembre, quelque 70 élèves des écoles communales de Mousty et de Limauges ont participé à la cérémonie commémorant l'armistice signé le 11 novembre 1918.

Ils ont déposé des gerbes au monument de l'Espace Saint-Rémy d'Ottignies, en présence des autorités communales, du commandant militaire de la Province, du président provincial de la Fédération Nationale des Combattants (FNC) et des représentants de nos associations patriotiques.

Les élèves de l'école de Mousty ont chanté la Brabançonne, accompagnés du trompettiste de la Philharmonie Royale Concordia (PRC) Olivier Marchal.

La cérémonie s'est poursuivie à l'hôtel de ville. Les élèves de Limauges y ont lu des extraits de lettres de soldats à leurs proches. Un travail préparé en classe avec l'aide notamment de la présidente du Cercle d'histoire local «CHAGO» Cécile Lucas. Les élèves des Coquerées ont lu des textes et poèmes relatifs à la guerre, la violence, la paix, la liberté et la démocratie.

L'échevine en charge des Associations patriotiques Annie Galban a rendu hommage à André Vanpee, décédé le 9 novembre. Invalide de la guerre 40-45, président de la FNC de Mousty, il avait été nommé citoyen d'honneur de notre Ville en janvier 2014. Il participait à toutes les manifestations patriotiques et se réjouissait de constater l'enthousiasme des jeunes à poursuivre le devoir de mémoire.













Les cours PROGRESSIFS du CLL

Votre cours de néerlandais à partir de 390€ tout compris!*









200 kilos de vivres

Les élèves de l'école communale de Blocry ont récolté 200 kilos de vivres non périssables pour l'épicerie sociale de la ville, en novembre.

es élèves de 3° et 4° année du cours de morale laïque et du cours de philosophie et de citoyenneté, à l'école de Blocry, se sont mobilisés pour récolter un maximum de vivres non périssables, à destination de l'épicerie sociale de la ville.

Ils ont créé des affiches et ont présenté le projet dans les classes, afin d'informer et de sensibiliser tous les acteurs de l'école.

Durant le mois de novembre, la masse collectée était affichée sur les vitres du bureau de la directrice.

Dès la première semaine, le compteur affichait déjà 90 kilos. Chaque jour, le nombre de paquets augmentait significativement.

« Avec l'arrivée de l'hiver, nous avions envie de faire plaisir à ceux



qui ont moins de chance que nous. Quand on aide quelqu'un, on aime penser qu'on nous aidera aussi si un jour on en a besoin», expliquent Leni et Alessia.

Le matin prévu pour la livraison, le 5 décembre, les élèves avaient atteint le poids de 199,5kg. Un enseignant a ajouté le paquet de pâtes qui allait permettre d'atteindre les 200kg attendus par tous.

Les élèves sont prêts à recommencer l'an prochain, pour atteindre 300 kilos!

« On aimerait recommencer pour avoir de moins en moins de personnes qui ont faim. On pense que toutes les écoles devraient faire comme ça. Aidez-les avec nous !» ■

Arc-en-Ciel

La 64° édition de l'Opération Arc-en-Ciel se déroulera du 9 au 11 mars. Cette opération a pour objet de récolter des vivres non périssables qui seront ensuite distribués auprès d'institutions accueillant des jeunes placés par le juge de la jeunesse ou d'associations oeuvrant en milieu ouvert, toutes reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Cette année, la Fédération nationale des Patros s'associe à cette action pour récolter du matériel pour les enfants défavorisés de leurs groupes locaux: sacs à dos, lits de camps et sacs de couchage en bon état.

Merci de réserver un bon accueil aux bénévoles qui frapperont à votre porte.

Alzheimer Café

L'Alzheimer Café d'Ottignies vous accueille tous les 4^{èmes} lundis du mois (hors fériés et congés scolaires) à la Maison de la Citoyenneté (rue des Deux Ponts, 15).

Envie d'échanger, de débattre, de s'informer sur la Maladie d'Alzheimer (ou une maladie apparentée)?

Un Alzheimer Café est un lieu de rencontre en milieu non médicalisé où l'accent est mis sur la convivialité. On s'y réunit autour d'une boisson, d'un gâteau, de chocolats... pour poser des questions concrètes sur la vie de tous les jours avec Alzheimer et discuter de façon informelle.

Prochaines dates de l'Alzheimer Café d'Ottignies : les 26/02, 26/03, 23/04, 28/05 et 25/06. Participation gratuite !





Des commerces accessibles

Ce que c'est que d'être aveugle, sourd, ou de se déplacer en chaise roulante: trois commerçants signataires de la charte communale «Commerçant attentif» ont pu l'expérimenter, le 1er décembre au Musée Hergé de Louvain-la-Neuve.

deux jours de la journée internationale de la personne handicapée, l'échevine en charge de la Personne handicapée Julie Chantry a souhaité mettre à l'honneur et remercier les commerçants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve qui ont signé la charte communale « commercant attentif ».

Cette charte prévoit que le commerçant signataire s'engage à proposer de l'aide à toute personne en difficulté, faciliter l'accessibilité de son commerce (à l'extérieur et à l'intérieur), accepter la présence des chiens d'assistance (comme la loi le prévoit)...

«Lorsque nous l'avons créée, en décembre 2015, nous avons recueilli l'adhésion d'une vingtaine de commerçants», explique Julie Chantry. «Pour en sensibiliser davantage, nous avons bénéficié de l'aide d'une étudiante, cet été, qui s'est rendue dans les commerces. C'était beaucoup plus efficace qu'un courrier: 51 commerces supplémentaires ont adhéré à la charte.»

Parmi eux, la fleuriste Vasanti Grandjean, du Jardin de Crespières. Elle a décidé d'offrir les livraisons aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) qui ne peuvent pas accéder à son magasin. « Il y a des marches à l'entrée, mais je ne suis pas propriétaire du bâtiment. J'ai réfléchi à ce que je pouvais faire. Pascale Verraghenne, «Handicontact» de la Ville, m'a confirmé qu'offrir les livraisons était une bonne idée.» En plus de présenter les bouquets à la porte et de les porter jusqu'à la voiture, ce que fait également la fleuriste Pamela Corbisier (Atelier Autrement), elle aussi signataire de la charte.



Le 1er décembre, les commerçants attentifs et l'échevine en charge de la Personne handicapée ont expérimenté une situation de handicap, au Musée Hergé.

Le pharmacien du Cœur de Ville Arnaud Tilkin a veillé à ce que son officine soit aménagée de telle sorte que les personnes en chaise puissent s'y déplacer facilement. Le comptoir peut en outre être abaissé.

PMR, le temps d'une visite

Le 1er décembre, l'échevine en charge de la Personne handicapée a proposé aux commerçants d'expérimenter une situation de handicap. Dans des conditions idéales, puisque cela s'est fait au Musée Hergé, qui est exemplaire au niveau des aménagements réalisés pour faciliter l'accès des PMR.

Vasanti Grandjean est devenue malentendante, Arnaud Tilkin et Pamela Corbisier malvoyants, le temps d'une courte visite en compagnie d'un des meilleurs guides du musée - l'archiviste, auteur et spécialiste d'Hergé Dominique Maricq - ainsi que de représentants de la Fédération

Francophone des Sourds de Belgique (FFSB) et de l'Oeuvre Nationale des Aveugles (ONA). Julie Chantry a fait la visite en chaise roulante.

l'arrivée, une expérience intéressante pour chacun. « Quand on est attentif aux gestes et aux lèvres, c'est impossible de regarder les images en même temps, on le fait après», constate Vasanti Grandjean. « On s'accroche aux descriptions pour essayer d'imaginer ce qu'on ne peut pas voir. Mais tous les bruits, la musique... sont alors parasites», complète Arnaud Tilkin. Pamela Corbisier remarque qu'on a une chance folle d'avoir nos deux yeux pour voir. «Sans les yeux, on dépend à 100% des autres. Tout prend une autre dimension. C'est très désemparant, surtout pour moi qui suis très visuelle...»

L'échevine a apprécié la qualité du revêtement de sol, sur lequel sa chaise glissait à merveille. Elle a

découvert comment un bouton, à côté des escaliers, permettait d'appeler un «steward» pour être guidé jusqu'aux ascenseurs.

« Notre musée a obtenu le label 5 soleils, notamment pour la qualité de son accueil. Nous ne le considérons pas comme un acquis, c'est une quête permanente, on peut toujours s'améliorer», insiste la directrice Anne Heyberg.

Groupe de travail «Access handi»

Notre Ville multiplie ses efforts pour être ouverte à tous, accueillante et accessible. Un groupe de travail Ville-UCL «Access handi» se réunit quatre fois par an pour identifier

les problèmes rencontrés par les PMR (marches, bordures...) et décider des solutions à apporter.

Ces efforts lui ont valu d'obtenir le label Handicity en 2006 (renouvelé en 2012) et le label Eden en 2013.■

010 / 43 61 73

Parrain-Ami

Connaître quelqu'un qui influence positivement, qui encourage à aller de l'avant, à gagner en confiance... L'ASBL Parrain-Ami souhaite offrir cette chance aux enfants/aux jeunes, à travers deux projets:

- Le parrainage consiste à accueillir bénévolement un enfant de O à 12 ans dans des familles, à raison d'un week-end/mois. L'objectif est de créer un lien affectif de qualité entre un enfant et un adulte ou une famille.
- « Let's do lunch» met en lien un jeune (13-18 ans) avec un adulte. Les deux premières rencontres se font autour d'un lunch, ensuite les possibilités d'activités sont multiples: aller au cinéma, assister à un match de foot, se balader...

Voici les dates des prochaines réunions d'information, dans les locaux de Parrain-Ami (av. des Combattants, 40, à Ottignies): le mardi 20 février à 20h pour le projet 0-12 ans et le jeudi 22 février, à 20h, pour le projet 13-18 ans.



Avant-première

Le Rotary Club de Louvain-la-Neuve vous invite à l'avant-première du film «La Ch'tite famille», de et avec Dany Boon, le dimanche 25 février, au Cinéscope de Louvain-la-Neuve.

La séance sera organisée au profit de la Maison maternelle, précédée d'un cocktail/ goûter.



PAF: 15€ (+ 5€ pour le goûter, hors boissons). Ouverture des portes à 15h.

http://louvain-la-neuve.rotary2170.org/fr/activities/agenda/17317/avant-premiere-cinema-la-chtite-famille



Écrivain public



Appui gratuit et confidentiel pour:

- Courrier personnel, requête, vœux, demandes diverses;
- Interprétation et suite à donner à des documents administratifs (logement, allocations familiales, mutuelle, pension, contributions...);
- Recherche de renseignements et orientations diverses (Internet, relais vers des associations ou institutions...);
- Accès au numérique (démarches en ligne, sollicitations...);
- Rédaction de CV et lettres de motivation ;
- Etc...

A Ottionies

Maison de la Citoyenneté, rue des Deux Ponts, 15

Vendredi de 10h30 à 12h30, sans rendez-vous.

010 / 43 62 90 (pendant la permanence) 010 / 43 61 75 (en dehors des heures de permanence).

A Louvain-la-Neuve

Collectif des Femmes, rue des Sports, 19 (près du centre sportif de Blocry)

Vendredi de 13h30 à 15h30, sur rendez-vous à prendre au 010 / 47 91 85.

MAISON CROIX-ROUGE

OTTIGNIES LLN COURT S^t ETIENNE Rue de Franquenies, 10, à 1341 Céroux-Mousty

- l'épicerie sociale chez APIDES, Clos de l'Aciérie, 1, à Court-St-Etienne, ouverte les mardi et jeudi de 9h à 12h
- la vestiboutique ouverte en nos locaux les mardi et jeudi de 8h30
 à 1lh30
- + le service Hestia destiné à des personnes isolées ou en situation difficile
- + les collectes de sang
- + les formations (brevet élémentaire BEPS, Secourisme, etc..)
- + animation en maisons de repos
- + le prêt de matériel sanitaire
- + les secours

Vous avez envie d'en savoir plus sur nos activités et vous avez quelques heures à nous consacrer, nous serons ravis de vous accueillir en nos locaux. Vous pouvez également nous contacter au 010/41 88 66 ou par mail sl-ottignies-lln@redcross-fr.be

Nous vous en remercions.
Anne Jacobs,
Présidente de la MCR



laboratoire dentaire



Réparation en +/- 1 heure Renfort Vérification gratuite Egalement à domicile

Rue Montagne du Stimont, 45 - 1340 Ottignies - LLN
Tél.: 010.415.426





Autant savoir où on va.

Efficacité, rigeur et intégrité

Vous souhaitez vendre ou louer votre bien immobilier?

Depuis 2002, l'agence familiale Altis s'est forgée une excellente réputation dans la région. Connaissance du marché, suivi rigoureux et justesse d'évaluation (gratuite) permettent de vendre au meilleur prix.

En confiant votre bien à l'équipe d'Altis, vous recevez la **disponibilité** et le **professionnalisme** permettant d'aboutir en toute **sérénité**.

Son service sur mesure et dévoué est un moteur extrêmement efficace dans sa dynamique de vente.



ne laissez rien au hasard. 010 40 12 30 • www.altis.be



Trois fleurs wallonnes

Ottignies-Louvain-la-Neuve a obtenu trois fleurs – le maximum – au concours «Wallonie en Fleurs», en novembre dernier.

epuis plusieurs années, Ottignies-Louvain-la-Neuve se trouve en haut du classement du concours provincial «Villes et villages fleuris». En janvier 2017, elle remportait d'ailleurs l'un des premiers labels «4 fleurs» de la Province.

Ce succès l'a poussée à participer à la première édition du concours «Wallonie en Fleurs». Le jury régional - composé notamment du pépiniériste Dominique de Witte, patron de la pépinière «Le Try» à Céroux, et du 1er directeur du domaine provincial du Bois des Rêves (en 1972) Vincent Gobbe, l'agronome fondateur de l'association Nature & Progrès - est venu constater le résultat de

notre politique de fleurissement, le 8 septembre.

Une visite très appréciée, puisque nous avons obtenu 3 fleurs: le maximum!

«La commune est bien fleurie, la plupart des espaces verts sont très bien entretenus. Nous avons apprécié la démarche d'appropriation de l'espace public par les citoyens «J'adopte un espace vert»», ont signalé les membres du jury. «Nous recommandons néanmoins une végétalisation plus présente dans le centre de Louvain-la-Neuve et regrettons que les suspensions de la rue Charlemagne, trop hautes, ne soient pas mieux valorisées.»

Le jury a conseillé d'utiliser plus de plantes couvre-sols dans les parterres, pour limiter l'entretien, et de faire attention à la rosa rugosa «hybride», dont ont on ne dispose pas encore de retour quant à son caractère invasif.

En guise de récompense, la Ville a reçu un chèque de 1000€ à utiliser chez des producteurs horticoles wallons (pour favoriser le commerce local). Le service Environnement le convertira en 100 kits (valeur: 10€/pièce) de plantes ou graines mellifères à offrir aux adoptants d'espaces publics, au cours d'opérations de sensibilisation, dans les potagers collectifs. ■

Propreté publique

Participez à «Be WAPP», les 23, 24 et 25 mars.

e grand nettoyage de printemps «Be WAPP, pour une Wallonie Plus Propre» aura lieu fin mars. Deux options: créez une équipe et décidez d'une zone à nettoyer à un moment précis, ou rejoignez-nous:

- Vendredi 23 mars à 12h30, Grand-Place à Louvain-la-Neuve: opération de nettoyage organisée avec l'UCL.
- Samedi 24 mars, à 10h, à la Ferme du Douaire (Ottignies).

Toutes les actions seront présentées sur notre site www.olln.be

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions. L'union fait la force: on est plus efficace en groupe que seul!

Pour maintenir la propreté de vos trottoirs, nous vous invitons à ramasser les feuilles, mégots... conformément à l'article 54 du Règlement de police. Ceci vaut aussi pour la neige, les herbes indésirables...

Devenez ambassadeur de la propreté, vous recevrez du matériel (sacs, gants et pinces) qui vous permettra de passer à l'action (de veiller à ce que le tronçon proche de votre maison reste propre). Constituez une équipe de choc en regroupant vos voisins. La Ville se charge de ramasser les sacs,

peut vous fournir des affiches et vous aider à recruter des acteurs locaux.

Inscrivez-vous sur le site www.walloniepluspropre.be/ambassadeurs. ■





Environnement

SOS grenouilles

Aidez les batraciens à traverser nos routes, dès la fin février.

haque année, les membres du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) et de nombreux bénévoles sauvent près de 3000 batraciens, dans notre ville. En effet, à la fin de l'hiver, lors des premières soirées douces et pluvieuses (fin février-début mars), des milliers de batraciens entament leur migration printanière. Les routes constituent un piège mortel.

A Ottignies, deux sites focalisent

notre intérêt: celui du Buston et celui de la rue Charles Dubois. Il ne s'agit pas seulement d'agir pour des motifs éthiques (sauver des animaux), mais aussi de poser un geste important pour la biodiversité, les batraciens constituant un maillon indispensable au maintien des équilibres naturels.

La première opération de sauvegarde consistera à placer des bâches en bord de route. Venez nous donner un coup de main, le samedi 24 février, à 10h, près de l'entrée de la société Lhoist (rue Charles Dubois. à Limelette).

L'opération se poursuivra par le placement des bâches au Buston et se terminera par un verre offert par les pêcheurs du Buston (ceuxci en profiteront pour annoncer la première pêche à la truite, le 4 mars ; la création d'une école de pêche, l'organisation de stages... ○476 / 71 98 46, ○475 / 74 88 59). ■



Entreprises vertes

Les entreprises « nature admise » s'engagent à ne pas utiliser de pesticides, pour favoriser la biodiversité.

ttignies-Louvain-la-Neuve compte de nombreuses entreprises. Certaines disposent de vastes espaces qui offrent un potentiel d'accueil important pour la vie sauvage.

En novembre dernier, la Ville a organisé - avec l'IBW et l'UCL - une séance d'information à destination des entreprises, pour leur présenter la charte «Entreprise nature admise». Une vingtaine d'entreprises y ont participé, 8 ont signé la charte.

La charte prévoit que l'entreprise s'engage à gérer ses abords de façon à favoriser la biodiversité (en adoptant la gestion différenciée, en maintenant ou développant les éléments naturels, en luttant contre les espèces exotiques envahissantes, en installant des nichoirs à oiseaux ou à insectes, en supprimant l'usage des pesticides et en privilégiant des traitements plus respectueux de nos nappes phréatiques).

Vous êtes responsable d'une entreprise et souhaitez assister aux prochaines rencontres autour de la biodiversité ? Contactez le service Environnement. ■

Chats domestiques

Stérilisation et puce obligatoires.

n 2015, près de 26.700 animaux ont été recueillis dans les refuges wallons. Les chiens et les chats sont les animaux les plus souvent abandonnés, en Wallonie. Plus d'un tiers de ceux-ci sont malheureusement euthanasiés, faute de place.

Pour réduire les statistiques d'abandon et la surpopulation des chats errants, le gouvernement a décidé:

- Obligation d'identification et d'enregistrement des chats domestiques avant l'âge de 12 semaines ;
- Obligation de stériliser les chats avant l'âge de 6 mois.

Renseignez-vous auprès de votre vétérinaire.

Collecte des papiers-cartons

Les papiers-cartons ne sont plus collectés s'ils se trouvent dans des contenants en plastique.

Fost Plus rappelle les règles de collecte des papiers cartons:

- maximum 1m³;
- le film plastique doit être retiré des publications ;
- Les piles de papiers doivent être ficelées ou mises dans des caisses en carton bien fermées (max. 15kg).



MONT-SAINT-GUIBERT Côté Jardin Rue Saint-Jean

- Maisons unifamiliales tout confort avec jardin
- Mobilité optimale : E411, la N4 et la N25, à côté de Louvain-la-Neuve
- Dans un magnifique parc sculpté dans les détails



MONT-SAINT-GUIBERT Résidence Christ du Quéwet

- 28 appartements et penthouses de standing
- Environnement verdoyant en plein coeur du Brabant wallon
- · Équilibre entre le bâti et la nature

Découvrez tous les projets sur durabrik.be







PEUGEOT

VOTRE CONCESSIONNAIRE PEUGEOT

Vente de véhicules neufs et occasions

Service après-vente toutes marques



GP CARROSSERIE

Agréé toutes compagnies Réparations toutes marques Véhicule de remplacement



GP CAR WASH*

3 programmes de lavage à partir de 8,50 €

Qualité du nettoyage type "Américain"

* Service disponible à Court-St-Etienne

PEUGEOT NIVELLES

Rue de la Science 8 1400 Nivelles Tél.: 067/21.36.26

info.nivelles@gpautomobile.be

GP CARROSSERIE

Grand Route 22 1435 Corbais Tél.: 010/45.54.54

info.carrosserie@gpautomobile.be

PEUGEOT COURT-ST-ETIENNE

Avenue des Combattants 1 1490 Court-Saint-Etienne Tél.: 010/62.16.62 info.cse@gpautomobile.be

www.gpautomobile.be







Nous vous proposons un accueil, une écoute et un accompagnement, dans votre vie personnelle, de couple, parentale, scolaire, professionnelle ... en toute bienveillance et confidentialité

Conseil conjugal et familial - Diététique Coaching professionnel - Hypnothérapie Sexologie - Psychologie - Tabacologue Neuropsychologie - Victimologie Logopédie - Massages thérapeutiques Ateliers créatifs, Formations - Conférences ...

0478 50 70 45

Place du Centre 7 1340 Ottignies centre@therapie-aide.be www.centre-therapie-aide.be







Rue Elie Legrève, 5 • 1300 Limal • **Tél. : 010.41.67.50 • 0477.26.04.19** (urgence)
E-mail : vidange.limaloise@skynet.be • www.vidangelimaloise.info

Un musée pour ouvrir le cœur, l'âme et l'intelligence

Le «Musée L» a été inauguré le 14 novembre à Louvain-la-Neuve, en présence de la princesse Astrid.

lle a dû frémir, la directrice du musée universitaire de Louvain «Musée L» Anne Querinjean, en voyant la perche du preneur de son de Place royale survoler le cheval écorché anatomique, le flamant du Chili et le Christ des Rameaux!

Mais elle n'en a rien laissé paraître, en guidant la princesse Astrid dans les allées de son nouveau domaine. Enthousiaste, pour expliquer à sa visiteuse comment le bâtiment conçu par l'architecte André Jacqmain (l'ancienne bibliothèque des Sciences) a été rénové, afin d'accueillir les collections que l'Université a rassemblées au fil des siècles.

Instruments scientifiques, gravures, sculptures, objets de dévotion... la princesse a été émerveillée par la diversité des présentations. Les espaces d'ateliers l'ont particulièrement intéressée, qui permettront aux publics scolaires



A son arrivée, la princesse Astrid a reçu un bouquet de Juliette Floor, fille de la responsable des collections scientifiques du musée.

- notamment - d'exercer leur créativité. Elle a aussi interrogé la directrice au sujet des artistes, amateurs et collectionneurs privés, dont les donations ont enrichi les collections universitaires au fil du temps.

Le travail colossal d'une équipe motivée

A son arrivée, la princesse Astrid a été accueillie par le recteur et l'administrateur général de l'UCL, Vincent Blondel et Dominique Opfergelt, le bourgmestre Jean-

- **Du 12 au 16 février,** de 9h30 à 12h30: stage créatif de carnaval «Parures et Costumes» pour les 5-12 ans. 50€. Sur réservation.
- Mercredi 14 février, de 10 à 12h et de 13 à 16h: journée pour les familles «Parures et costumes».
 3€/enfant + entrée au musée pour l'adulte accompagnant.
- Jeudi 15 février: de 17 à 18h30: «afterwork» (consommation à prix réduit); de 17 à 22h: nocturne (prix d'entrée du musée). A 19h30: conférence «La Convention du Patrimoine mondial», par Jean-Louis Luxen (Commission des Monuments et Sites de l'UNESCO), 9€ / 7€ (Amis du musée) / gratuit pour les étudiants 26 ans. Réservation: amis@museel.be
- Mercredi 21 février de 10 à 11h: «BB Musée», visite et animations spécialement adaptées aux toutpetits. 3€ par bébé + entrée au musée pour l'adulte accompagnant. Sur réservation.
- Vendredi 23 février, de 13 à 14h: visite guidée «Lunch Time» et dimanche 25 février, de 15 à 16h: visite guidée «Tea Time». Les gravures du Musée L. 3€ + entrée au musée. Sur réservation.
- Dimanche 4 mars, de 11 à 17h: chaque premier dimanche du mois, entrée et média guide sont gratuits pour tous.
- Jeudi 15 mars, comme le jeudi 15/2: «afterwork» et nocturne. A 19h3O, conférence «De Fer et de Verre Victor Horta et la Maison du Peuple», par l'écrivain Nicole Malinconi. 9€ / 7€ (Amis du musée) / gratuit pour les étudiants 26 ans. Réservation: amis@museel.be

Musée L, place des Sciences, 3, à Louvain-la-Neuve. www.museel.be

5€ pour les habitants

Culture

Luc Roland, le commissaire d'arrondissement de la Province Christophe Baes, la directrice du musée, de nombreuses autorités locales, provinciales, régionales et fédérales, les autorités de l'UCL...

La princesse a assisté à quelques discours, puis découpé le ruban inaugural, avant de s'entretenir avec les membres de l'équipe du musée.

« Ce que nous avons réalisé ? Non seulement la rénovation d'un bâtiment historique, mais aussi le financement du projet - avec l'aide de mécènes et partenaires généreux - la passation des marchés publics, les conceptions muséographique et scénographique,

le conditionnement des œuvres, le déménagement, le soclage des objets, la fabrication des vitrines, les conventions d'assurance, la climatisation des locaux, les caméras de surveillance, la lumière, les ateliers, les sites internet...», a énuméré Anne Querinjean. « Ce projet nous a grandis en humanité et en compétences. Nous sommes fiers d'avoir collaboré à une création au service de la société.»

Un musée-maison d'hôtes

Vincent Blondel a rappelé comment le musée était né de la détermination de plusieurs générations de professeurs, chercheurs, recteurs... Ses prédécesseurs Marcel Crochet, Bernard Coulie et Bruno Delvaux étaient d'ailleurs présents, pour ce grand moment dans l'histoire de l'UCL.

Il s'est réjoui de ce que le Musée L sera un carrefour où se rencontreront différents champs de recherche. «Nous aimerions que cette magnifique installation suscite des vocations.» Il a garanti que dans ce lieu, la cloison serait peu étanche entre ceux qui apprennent, ceux qui enseignent et le grand public: familles, séniors, habitants, touristes... tous ont été pris en compte dans les outils imaginés par l'équipe du musée. « lls seront accueillis dans cette maison d'hôtes destinée à ouvrir le cœur, l'âme et l'intelligence.» ■

Sensibiliser aux enjeux climatiques

La Ferme du Biéreau a fait salle comble, le 20 novembre. Les élèves des écoles du Biéreau et des Bruyères y ont assisté au concert «Radio des Bois», pour réfléchir à la préservation de notre planète.

près Ixelles, Fleurus et Bièvre, c'est à la Ferme du Biéreau de Louvain-la-Neuve que le «Radio des Bois Tour» s'est arrêté, le 20 novembre. Alors que la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques «Cop 23» venait de se terminer à Bonn.

Plus de 600 élèves des écoles du Biéreau et des Bruyères y ont assisté, de la 3° maternelle à la 6° primaire, à l'occasion de deux représentations ludiques et créatives.

« Cette tournée de concerts - 21 représentations dans 5 provinces de la Fédération Wallonie Bruxellesest initiée par le WWF et soutenue par le ministère de l'Enseignement, le ministère de la Culture et le ministère de l'Environnement», explique Gaëtane de Beer, de la Compagnie Lézards Cyniques. « Il s'agit de sensibiliser les jeunes de 5 à 12 ans aux enjeux climatiques et susciter leur intérêt pour préserver notre planète, en évitant l'écueil moralisateur. »



Les élèves des écoles du Biéreau et des Bruyères ont assisté au «Radio des Bois Tour», à la Ferme du Biéreau.

d'assister à un concert aux chansons entraînantes, le WWF met des kits pédagogiques à la disposition des enseignants qui souhaitent approfondir la réflexion en classe.

« Nous avons écouté les chansons avant de venir au concert. La nature, la protection des animaux... sont des thèmes qui intéressent beaucoup les enfants», constate Caroline Lambotte, institutrice de 3° primaire à l'école des Bruyères.

« Quand nous allons à la piscine

à pied, nos élèves sont toujours interpellés par la quantité de déchets qui traînent au bord du lac. La pollution, ça les préoccupe», ajoutent Odile Paveau et Gaëlle Ledoux, institutrices de 2º primaire à l'école des Bruyères.

Les musiciens et chanteurs de Radio des Bois ont invité les enfants à sortir de leur maison pour partir à la découverte des mille bêtes qui peuplent leur jardin: des taupes, des fourmis et des loups. Des loups, vraiment ? ■





Amandine CHARLIER Courtier en Assurances

FSMA 102699A



T. +32 (0)10 61 12 49 | F. +32 (0)10 61 16 98





info@lb-charlier.be

Eric Mass'art

Artisan, peintre en bâtiment

Peintures intérieures & extérieures, Tapissage, Revêtements sols et murs, Pose de stores

Pour tout renseignement, contactez-moi au **0477/45 27 07**Chaussée de Bruxelles 128 D – 1300 Wavre



Jusqu'à Marseille à pied

Van Butsele marchera d'Ottignies-Louvain-la-Neuve à Marseille - en passant par Jassans, notre jumelle en France - du 17 février au 18 mars. Un périple de plus de 1100km, soit 30 à 50km par jour.

Objectif de ce défi: récolter des fonds pour le Centre Hospitalier Neurologique William Lennox (CHNWL) et pour l'ASBL «Mes mains pour toi». Ces fonds permettront de proposer des massages mieux-être aux patients adultes en éveil de coma (l'ASBL «Mes Mains pour toi» en propose déjà en pédiatrie) et d'acquérir des équipements adaptés pour le service des Sports de Lennox (vélos adaptés, joëlettes...).

Notre Ville soutient cette initiative au travers de son échevinat des Sports (lire le BCO n°210 de décembre/janvier 2017-2018).

Comment apporter votre soutien?

En faisant un don sur le compte de la Fondation Lennox (BEO8 3631 4780 5913, les dons de 40€ et plus sont déductibles fiscalement) ou de l'ASBL Mes mains pour toi (BEO3 7512 0704 1284), avec la mention «Marche caritative 2018».



Les marcheurs de Mabolau, les représentants du centre hospitalier William Lennox et de l'ASBL « Mes mains pour toi », l'échevin des Sports, autour de Jean-Marie Van Butsele.

En assistant au départ du marcheur, le 17 février, ou en l'accompagnant sur une ou plusieurs étapes.

En participant au rallye pédestre organisé par la Ville le 20 mai.

Les sponsors sont les bienvenus!

Toutes les sommes récoltées iront aux deux associations. Jean-Marie Van Butsele assume ses frais de nourriture et d'hébergement, il est d'ailleurs invité dans plusieurs des villes et villages qu'il traversera.

Le petit-déjeuner offert

Le départ de la marche sera donné

le 17 février, à 9h, depuis le Centre William Lennox (allée de Clerlande, 6, à Ottignies). Bienvenue à tous les marcheurs, pour accompagner Jean-Marie Van Butsele sur les premiers kilomètres, voire toute l'étape (41km, jusqu'à Fosses-la-Ville).

L'ASBL «Mes mains pour toi» et le CHNWL offriront le petit-déjeuner : merci d'annoncer votre venue.



Chasse aux œufs

Notre Ville se prépare à accueillir des centaines d'enfants à la veille des vacances de Pâques, pour sa traditionnelle grande chasse œufs. Elle aura lieu le samedi 31 mars, à 15h, sur le site de la Ferme du Douaire (av. des Combattants, 2, à Ottignies).

De nombreuses animations gratuites attendent les enfants dès 14h: grimage, bricolage, châteaux gonflables... ainsi qu'une escape-room, pour les grand(e) s frères et sœurs (9-12 ans) des chasseurs.



La chasse est réservée aux enfants de 3 à 8 ans (accès gratuit, pas d'inscription préalable). Une zone particulière accueillera les petits de 3 à 4 ans, qui pourront être accompagnés d'un parent. Prévoyez d'emmener vos paniers!

Le centre commercial du Douaire et le Delhaize s'associent à la fête : diverses animations attendent les enfants dans la galerie commerciale, toute la journée.

Ho ho ho... La Croix!

Après l'avoir étrenné à l'occasion de la journée du pull de Noël, le 15 décembre, les institutrices – et un instituteur – de l'école communale de La Croix ont ressorti leur jacquard pour la fête de Noël de l'école.

e n'est pas tous les jours Noël! Les institutrices – et un instituteur – de l'école communale de La Croix ont décidé de ne pas laisser passer l'occasion de partager leur humeur festive.

Le 15 décembre, journée internationale du pull (moche) de Noël, tous ont sorti leur petite laine joyeuse... l'une des institutrices y ayant même inséré une guirlande lumineuse, si si si !

L'échevin de l'Enseignement Michel Beaussart, qui passait par là, nous a confié avoir été ébloui.

Il fallait que nos habitants en profitent, eux aussi. L'équipe de La Croix a ressorti les jacquards



pour la fête de Noël de l'école, le 19 décembre. Magnifique!

La fête s'est déroulée en présence des parents. Au programme : marché de Noël, petite restauration et chorale des enfants. Les chants étaient interprétés par une classe primaire mêlée à une classe maternelle, chaque fois, avec un final qui a réuni tous les élèves.

Jardinier?

Le jardin partagé du Bauloy souhaite renforcer son équipe de jardiniers. Le jardin compte, pour l'essentiel, des parcelles individuelles: chaque jardinier exploite sa parcelle suivant ses préférences en matière de légumes et en fonction du temps dont il dispose.

Certains travaux sont exceptionnellement réalisés par l'ensemble de l'équipe: taille des haies, entretien des chemins, culture des fraisiers (dont la récolte est partagée)...

Les outils de jardinage sont mis à la disposition de chacun. La cotisation annuelle s'élève à 10€.



0496 / 35 65 01, figeysjacques@hotmail.com

Bourse aux semences

La Maison du Développement Durable (MDD) de Louvainla-Neuve vous invite à sa bourse aux semences annuelle, le samedi 24 mars, de 12 à 17h30, place Agora.

A l'occasion de la semaine du Printemps des Sciences, la place Agora se transformera en un lieu de rencontres et d'échanges autour des semences et autres idées végétales : stands d'info sur le compostage, la culture des légumes en bacs, les potagers collectifs ; atelier de fabrication de champignons, vente de livres, fabrication de potagers en palettes, balade sur le thème des plantes comestibles, vente de semences, balade avec ânes...



Vêtements d'occasion

Marché de la Ligue des Familles

Le marché aux vêtements d'été de la Ligue des Familles - pour enfants et adolescents de O à 18 ans - aura lieu dans la grande salle du Lycée Martin V (Bruyères, avenue des Arts, 20 à Louvain-La-Neuve), le dimanche 11 mars, de 10 à 13h.

Info et inscriptions:

http://www.lfottignieslln.be lfottignieslln.mv@gmail.com 0477 / 25 58 59 (du 12 février au 2 mars, de 17 à 19h, du lundi au vendredi).

Bourse du Petit-Ry

Une bourse aux vêtements d'enfants (printemps-été, O-16 ans), matériel de puériculture, vélos, jeux de société et jeux d'extérieur, livres, DVD, accessoires de sport d'hiver, vêtements et matériel de sport, trottinettes, rollers... aura lieu le samedi 3 mars, à l'école Saint-Pie X du Petit-Ry (avenue Saint-Pie X, 5, à Ottignies). Vente de 8h30 à 13h.

Dépôts sur rendez-vous :

- via Internet dès le 8 février : https://www.ecolestpiex.be/extra/bourse. html;
- par téléphone : 0477 / 93 76 05 (du 19/02 au 24/02, de 18h30 à 20h30).

Loisirs

Griffés «OLLN»

Un souvenir à ramener ou à offrir ? L'Office du Tourisme-Inforville vient d'étoffer le choix, dans sa boutique.

otre Office du Tourisme-Inforville (au Forum des Halles, à côté des guichets de la gare de Louvain-la-Neuve) a obtenu le label «Wallonie Destination Qualité» il y a un an. Satisfaction du visiteur, prise en compte des avis et réclamations, caractère unique de l'accueil... sont autant de promesses qu'il s'est engagé à tenir.

Dans un premier temps, il a décidé d'améliorer la qualité de son infrastructure, en remplaçant notamment son présentoir à brochures. L'ancien n'était pas assez ergonomique, ni pour les visiteurs (les personnes à mobilité réduite, entre autres), ni pour l'équipe chargée du réassort.

Désormais, quatre nouveaux présentoirs transparents donnent toute leur importance aux dépliants touristiques de la Ville, de l'UCL, du Brabant wallon, de Wallonie et Bruxelles.

La réorganisation du comptoir d'accueil suivra, de même que la création d'un nouveau site internet, la mise en place d'un lettrage sur les vitrines, la création d'un nouveau guide sur Ottignies-Louvain-la-Neuve...

«Mug» et «Magnet»

Dans le cadre de cette démarche qualité, l'équipe de l'Office du Tourisme-Inforville a procédé à une enquête auprès d'une cinquantaine de visiteurs, pour connaître leurs attentes quant aux souvenirs vendus dans la boutique. Il est apparu que les tasses «mug», les cartes postales et les «magnets» étaient les produits les plus plébiscités, suivis par les sweat-shirts, t-shirts et autres porte-clefs.

« Un graphiste a imaginé un nouveau visuel, qui reprend les éléments les plus représentatifs de notre ville: la tour de Moriensart, les musées Hergé et « L », l'hôtel de ville... ainsi qu'un reflet symbolisant de lac de Louvain-la-Neuve », décrit l'échevin du Tourisme Benoît Jacob. « Ce visuel a été reproduit sur des tasses, magnets, t-shirts et sweatshirts. Un développement de la marque pourra être envisagé, en fonction du retour du public. »

Le stock de cartes postales a été renouvelé: dix nouvelles cartes - aux photos et graphisme « maison » - ont été imprimées par la Ciaco.

«Une production 100% locale, dont nous sommes fiers», se réjouit Laetitia Losfeld, «Quality-Coach» à l'Office du Tourisme-Inforville. «Quant à nos t-shirt, ils sont en coton bio et ont été fabriqués en Belgique.»

UCL - Louvain

Un réassort de la collection «I love LLN» a été effectué. La boutique vend également les t-shirts du service des Sports de l'UCL.

« Nous réfléchissons à l'avenir des produits griffés UCL, suite à la fusion avec Saint-Louis-Bruxelles. De plus en plus, on parle de l'Université de Louvain. Une nouvelle gamme de produits sortira sans doute pour la prochaine rentrée académique, avec la nouvelle dénomination», annonce le coordinateur urbain Philippe Barras, directeur d'INESU-IMMO.

Les visiteurs de l'Office du Tourisme-Inforville ont fait part de leur intérêt pour les produits du terroir. L'échevin du Tourisme rêve toujours de voir se fabriquer à nouveau la praline «pavé de Louvain-la-Neuve», qui pourrait être vendue à l'Office, avec des bières locales pourquoi pas ?! C'est à l'étude.

D'autres projets sont prévus: un nouveau film de présentation d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, un parcours vélo permanent entre Louvain-la-Neuve et Leuven... Leur concrétisation devrait coïncider avec l'ouverture de l'hôtel Martin's Agora (mai 2018), du gîte d'étape (automne 2018)... et le 10° anniversaire de la fusion entre l'Office du Tourisme (Ville) et Inforville (UCL).

Fréquentation en hausse

L'Office du Tourisme-Inforville se félicite de recevoir de plus en plus de visiteurs: 13.500 personnes ont poussé la porte, de janvier à fin octobre 2017.

«Sur les 35.700 utilisateurs de notre site internet, 11% sont néerlandophones. Preuve que nos voisins du nord du pays s'intéressent à notre ville», constate Philippe Barras.

Concert Concordia

La Philharmonie Royale Concordia d'Ottignies vous invite à son concert «So British», le samedi 24 mars, à 20h, au Centre culturel d'Ottignies. Au programme: toute la diversité de la musique britannique (majestueuse, dansante, magique... sans oublier la petite touche d'humour typique d'outre-Manche!).

Entrée: 15€/12€ (prévente);

10€ (6-12 ans); gratuit (moins de 6 ans).









0800/25 325 - www.atjv.be



KENNEDY

Thierry Debroux

Un thriller psychologique dans les coulisses du pouvoir.

20 fév > 2 mars



THE ELEPHANT IN THE ROOM

Cirque Le Roux

Une fusion originale entre cirque et théâtre dans un écrin rétro.

8 > 10 mars



MOUTON NOTE

Alex Lorette | Création

Style incisif et humour grinçant pour décrypter le harcèlement.

13 > 16 mars



AMADEUS

Peter Shaffer

Un spectacle grandiose acclamé à Villers-la-Ville en 2016.

20 > 24 mars



LES MANDIBULES

Louis Calaferte | Création

Riez avec cette comédie sur la surconsommation alimentaire.

17 > 28 avril



Jour d'été

Slawomir Mrozek

Une irrésistible tragi-comédie. *Une réussite -* La Libre

17 > 28 avril



L'ECOLE DES VENTRILOQUES

Alejandro Jodorowsky

10 ans après, le retour des marionnettes impertinentes!

2 > 4 mai

ET AUSSI DES LECTURES, Des rencontres, des visites...



















Habitants

Moi et mes déchets

Lors d'une invitation à rencontrer le Collège communal, le 8 novembre dernier, le bourgmestre Jean-Luc Roland nous informait - à l'aide de tableaux explicites - du degré de pollution dans nos rues. En mars 2017, 160 sacs poubelles collectés par 21 équipes de bénévoles. C'est énorme!

Les questions et remarques des citoyens qui ont suivi l'exposé laissaient supposer que si nos rues sont de véritables déchetteries en certains endroits, la cause serait imputable aux services communaux qui ne font pas correctement leur travail. Aucune voix dans l'assemblée pour proclamer: "cessons de jeter nos déchets à la rue!". C'est bien connu le coupable c'est "Pamwa". Pourtant les déchets ne tombent pas des nuages!

Parcourant nos voiries quotidiennement et en tous sens, je puis attester des horreurs rencontrées:

 l'accès à la RN238 à Limelette, en direction de Wavre. L'endroit à peine nettoyé est immédiatement reconquis par des immondices. Ce ne sont pas des conducteurs venant d'Ostende ou d'Arlon qui sont coupables, mais des habitants d'Ottignies, Limelette et Rofessart, originaires des petits clos tout proches. • l'allée du Bois des Quewées, dans le Bois de Lauzelle. En six mois, il y eut un divan, un matelas et une armoire... sans oublier les déchets de jardin! Les coupables ne sont ni de Charleroi ni d'Anvers! Certains voisins du bois trouvent facile d'y jeter leurs déchets. Le Bois de Lauzelle n'est pourtant pas une poubelle! Il est classé Natura 2000, c'est donc une zone à "protéger".

Soyons civiques!

Ce n'est pas la négligence des services communaux qui accumule les déchets dans nos rues.

Il y a de la part de certains citoyens de l'irresponsabilité et du mépris envers le société. Absence totale de "patriotisme", compris dans le sens "d'aimer" son quartier, sa ville, son pays.

Je me suis rendu dans de nombreux pays. Curieusement, plus le climat est chaud, plus il y a de la pollution. En Inde, en Afrique, Amériques et ailleurs, nous sommes loin des critères de propreté comme dans les pays du Nord. Voyez la Suisse, l'Autriche, la Norvège, la Finlande: nulle trace de dépôts sauvages. Ces gens "aiment" leur pays, les paysages, les champs et les bois. N'est-ce pas possible chez nous? Si on aime son jardin, par extension on aime sa rue, son quartier, sa ville et son pays... et on les respecte!

Je crois que chacun doit se munir d'une pince et d'un sac afin de nettoyer son environnement proche - sa rue, son quartier - par souci civique. Sans cet investissement citoyen, nos villes resteront des dépotoirs.

Voici un dernier exemple, rencontré recemment: des débris de construction jetés dans un champ "cultivé", à 3 km de la déchetterie de Corroy. Qui aurait la méchante idée de vider sa poubelle sur le bureau de son collègue ? J'entends des voix offusquées! Pourtant, c'est bien ce qui se passe chaque jour dans nos rues! ■

Damien de Failly 1342 Limelette









Ce ne sont pas les pauvres qu'il faut combattre, mais la pauvreté

Le Conseil communal du 19 décembre a débuté par une assemblée commune des élus du Conseil communal et des élus du Centre Public d'Action Sociale (CPAS). Le président du CPAS a exposé le bilan 2017.

Sur les bancs de la minorité MR, on a commencé par relever que 19% de tous les Brabançons wallons qui bénéficiaient du RIS étaient domiciliés à Ottignies-Louvain-la-Neuve. C'est bien exact. Mais qu'est-ce que le RIS ? Le Revenu d'Intégration Sociale. Autrement dit, un droit que les pouvoirs publics vous assurent quand vous n'avez plus aucune autre sorte de revenu (car vous avez perdu votre travail et vous avez été exclu du chômage par exemple) afin de garantir à chacun une participation dans la société. Un montant qui permet, ou qui devrait vous permettre, de conserver une vie digne. Ce revenu est de l'ordre de 890 €/mois pour une personne

Le pouvoir fédéral contribue très largement au paiement du RIS en remboursant aux CPAS de 65% à 110% de son montant, qui provient donc grandement de la solidarité de tous les belges. Le reste provient directement des citoyens domiciliés dans la commune via les impôts communaux. Et combien paye donc chaque citoyen d'Ottignies-Louvain-la-Neuve pour assurer le paiement de ce RIS ? Le budget 2018 du CPAS évalue cette solidarité à 37 €/an par citoyen.

Sur les 3000 personnes qui bénéficient d'un RIS en Brabant wallon, 19% (580 environ) résident à Ottignies-Louvain-la-Neuve contre 7 % à Wavre, 4 % à Waterloo et 10 % à Nivelles, par exemple. Or la population d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ne représente que 8% de la population de la province. Donc les citoyens d'Ottignies-Louvain-la-Neuve payent plus pour la solidarité que les autres citoyens du Brabant

wallon. Très juste. Et c'est là que se poursuit la critique sur le banc de la minorité: «Vous ne faites pas d'étude pour savoir pourquoi les pauvres viennent chez nous. Si vous en faisiez, on pourrait savoir ce qu'il faut faire pour qu'on n'ait plus que 8% des pauvres du Brabant wallon, et non plus 19%. »

Doit-on traduire par «Que peut-on faire pour que les pauvres aillent ailleurs et qu'on garde notre bon argent pour nous ?» Dans d'autres communes du Brabant wallon, on a bien compris: on ne peut construire que de grandes maisons sur de grands terrains (à Lasne, on ne peut bâtir que 10% de la surface de la parcelle... Impossible donc de construire sur un terrain de moins de 10 ares). Les loyers sont bien plus élevés que 890€/mois. Dès lors, une personne précarisée qui s'adresse au CPAS de Lasne ne recevrait pas assez d'argent pour pouvoir y vivre, et serait obligée de déménager pour trouver un petit logement, qu'il louera 400€/mois, ce qui lui laissera 500€ pour se nourrir, s'habiller, payer ses déplacements et son électricité...

A Ottignies et Louvain-la-Neuve il y a des petits logements: studios, kots, petites maisons ouvrières et autres, qui permettent aux personnes à bas revenus de pouvoir se loger. La structure propre du bâti de notre commune qui a pris racine dans le passé industriel de la vallée de la Dyle et des zones agricoles de la région, ainsi que dans la dynamique crée par l'Université dans l'offre de logement, fait que notre commune peut proposer de petits logements qui garantissent une offre de logement abordable en même temps qu'une mixité et une diversité sociale et culturelle qui nous enrichissent fortement. Devons-nous modifier cela et ainsi changer les orientations même de notre commune ? Et quel en serait le résultat ? Que les pauvres soient refoulés ailleurs! Est-ce que la pauvreté, ce n'est pas grave, du moment qu'on ne la côtoie pas?

Nous refusons cette approche égocentrique, voire égoïste. Ce qui importe vraiment, ce n'est pas de lutter contre les pauvres, en les renvoyant ailleurs. Ce qui est fondamental, c'est de lutter contre la pauvreté, les aider à sortir de cette situation par des formations, des contrats de travail, des aides à la santé... Les pauvres ne sont pas coupables d'être pauvres. Dans la plupart des cas, leur situation est due à des accidents de parcours, dont personne n'est à l'abri. Ce n'est pas une responsabilité individuelle mais une responsabilité de la collectivité de venir en aide aux personnes qui en ont besoin.

Nous sommes fiers d'être une Ville solidaire, qui aide ses citoyens à s'en sortir, à être autonomes, à être bien.

Nous sommes également heureux d'être une Ville diversifiée, plurielle, où chacun est accueilli et peut mener une vie digne. Nous voulons conserver 10% de logements sociaux et nous créons un CLT (Community Land Trust, qui permet de construire une maison sans acheter le terrain) pour proposer des logements qui ne sont pas hors de prix. ■

Hadelin de Beer, Conseiller communal Ecolo, Yves Kempeners, Patricia Janssens, conseillers CPAS Ecolo

Monique Misenga, Jeanne-Marie Oleffe, conseillères communales Avenir

Abdel Ben El Mostapha, Fatou Coulibaly, conseillers communaux PS, Juan-Carlos Garcia San Pedro, conseiller CPAS PS

Ce texte est aussi un hommage à Yolande Guilmot, conseillère communale de la majorité décédée inopinément le 26 décembre, qui s'est toujours battue pour les plus démunis.



Et si 2018 était l'année du changement ?

En cette année de renouvellement du Conseil communal, et avant de vous rencontrer pour entendre vos suggestions et souhaits pour la future gestion de notre belle ville, nous voulons vous rappeler les valeurs qui animent notre groupe politique.

Nous nous revendiquons sans équivoque du libéralisme politique, ce courant progressiste à l'origine de nos régimes démocratiques parlementaires. A ce titre, nous partageons les valeurs du siècle des lumières qui a inspiré la Révolution française avec la liberté, l'égalité et la fraternité pour tous. Nous prônons l'épanouissement personnel par la connaissance, le travail et le mérite. Nous exigeons de nos élus qu'ils soient capables de faire des choix responsables, et plus encore, quand les choses sont difficiles et qu'ils assument leurs décisions devant leurs électeurs et les autres citoyens de notre cité.

Nous sommes intransigeants sur le respect des droits de l'homme en toutes circonstances, ainsi que sur le respect de la représentation démocratique de toutes les opinions. Et nous nous engageons solennellement à ne pas écarter du futur pouvoir exécutif de la ville le groupe ou la liste politique qui aura obtenu le meilleur score aux élections si nous sommes appelés à constituer une majorité.

Nous attendons le même engagement de la part de toutes les autres formations candidates.

Nous avons toujours soutenu la qualité de notre enseignement communal, tout en permettant à tous les autres réseaux présents sur notre territoire de se développer.

Nous avons soutenu toutes les initiatives sociales et culturelles pour autant qu'elles s'inscrivent dans notre épure budgétaire ; et toutes les associations sportives nous ont toujours trouvés à leurs côtés.

En matière de sécurité, nous avons voté tous les budgets de la zone de police, et nous avons maintes fois suggéré que la majorité complète le dispositif sécuritaire avec des caméras de surveillance aux endroits les plus difficiles de la ville; malheureusement avec un succès très relatif et ponctuel.

En matière de participation, nous aimons rappeler que nous avons été à l'initiative de la demande de consultation populaire relative à l'extension de l'Esplanade de Louvain-la-Neuve en imposant une décision en ce sens au Conseil communal.

Notre opposition s'est en revanche clairement manifestée sur les choix budgétaires de la majorité, ainsi que sur les grands enjeux de la mobilité et de l'aménagement du territoire. C'est ainsi que nous avons condamné le choix de taxer plus à chaque fois que les dépenses échappaient au contrôle.

Nous aurions préféré voir un Exécutif communal assumer ses responsabilités et faire des choix clairs dans ses dépenses plutôt que de recourir chaque année à des taxes nouvelles pour équilibrer ses comptes. Voir l'augmentation des additionnels à l'impôt des personnes physiques, de la taxe sur les kots étudiants, la taxe sur les surfaces commerciales, la taxe sur les parkings, et cette année encore le passage de la redevance stationnement de 20 à 30 euros ! Depuis le début de cette mandature, les taxes ont augmenté de plus de 2 millions d'euros par an, augmentant ainsi considérablement les recettes de la Ville alors qu'aucun nouveau service à la population n'a été créé (au contraire, certains, comme

le taxi social, ont même été supprimés). Force est de constater que l'équilibre financier ne tient aujourd'hui qu'à un fil, après que les comptes des années 2012, 2013, 2014 et 2015 aient été clôturés en déficit! Et les dépenses auxquelles le CPAS doit encore et toujours faire face laissent à penser que les impôts et autres redevances communales augmenteront encore si le Collège ne se décide pas à rationaliser, optimaliser... contrôler les dépenses qui augmentent, à Ottignies-Louvain-la-Neuve, toujours plus vite que les recettes (!)

Sur la mobilité, des travaux ont bien été réalisés, mais ils restent insuffisants eu égard aux trop nombreux développements immobiliers d'envergure programmés partout. Si nous ne sommes pas opposés à tout développement urbanistique dans notre commune, nous demandons que celui-ci soit maîtrisé et tienne compte des conséquences sur la mobilité. Nous ne pouvons plus continuer à fermer les yeux sur la saturation de nos réseaux existants, mais nous y reviendrons dans d'autres communications car l'enjeu est fondamental pour la qualité de vie dans tous nos quartiers.

En attendant le plaisir de vous rencontrer, au nom de notre groupe politique, nous vous souhaitons une excellente année! ■

Bonne et heureuse année à toutes et tous !

Pour le groupe OLLN 2.0, Jacques Otlet et Nicolas Van der Maren Conseillers communaux



Les Crossovers de Renault CAPTUR, KADJAR & KOLEOS



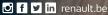
3,7 - 6,2 L/100 KM. 95 - 156 G CO₂/KM (selon la norme NEDC)

* Avantage maximum calculé sur base d'un Renault KADJAR Bose Edition dCi 130 4x4 options incluses et prime de recyclage conditionnelle incluse. Offre réservée aux particuliers pour toute commande d'un Renault KADJAR du 01/02/2018 au 28/02/2018. Annonceur: Renault Belgique Luxembourg S.A., Chaussée de Mons 281 - 1070 Bruxelles, RPM Bruxelles - TVA BE403.463.679.

Renault préconise **CIF**

Informations environnementales. [A.R. 19.03.2004] sur www.renault.be



































Le Centre Commercial du Douaire,

le rendez-vous incontournable pour faire des achats en amoureux!













































colruyt





